

DÉMOCRATIE, PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE

L'ALGÉRIE PRÔNE L'UNITÉ D'ACTION

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8566 DIMANCHE 16 AOUT 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La bataille de la prévention se poursuit

Page 24

ARRESTATION DE SIX ÉLÉMENTS DU MAK

AVEUX ET RÉVÉLATIONS ACCABLANTES

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a dévoilé, dans une vidéo, de nouveaux éléments accablants sur l'organisation terroriste MAK et son chef Ferhat Mehenni, ainsi que sur une implication de réseaux étrangers liés au Maroc et à l'entité sioniste. PAGE 3



FORTES CHALEURS

Attention aux risques pour la santé

Page 2

PREMIÈRES LIVRAISONS DE CARBURANT D'AVIATION JET A1 AU NIGER

L'offensive africaine de Sonatrach s'accélère

Page 5

LA CARAVANE DES CONTEURS REPREND LA ROUTE

15 wilayas, une seule histoire

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

FORTES CHALEURS

Attention aux risques pour la santé

Les fortes chaleurs mettent l'organisme à rude épreuve et appellent à une vigilance accrue. Déshydratation, coup de chaleur, malaise et aggravation de certaines pathologies figurent parmi les principaux risques, notamment pour les personnes vulnérables. Les spécialistes livrent leurs conseils pour mieux supporter les températures élevées et adopter les bons réflexes au quotidien.

Contactée par Le Jeune Indépendant, le Dr Lynda Benboualia Messaoudi, médecin généraliste, a souligné que les fortes chaleurs peuvent présenter un risque pour la santé. Elle a notamment expliqué que « la canicule devient particulièrement dangereuse lorsqu'elle se prolonge, au moins trois jours », l'organisme peinant alors à réguler efficacement sa température interne face à des températures très élevées, aussi bien le jour que la nuit.

La spécialiste appelle ainsi à la vigilance face aux premiers signes de déshydratation et de coup de chaleur. Pour la déshydratation, « il convient notamment de surveiller l'apparition d'une soif intense, d'une bouche sèche, d'une fatigue ou d'une grande faiblesse, de maux de tête, d'étourdissements ou d'une sensation de malaise, de nausées ainsi que d'une diminution des urines ».

S'agissant du coup de chaleur, les principaux signes d'alerte sont une température corporelle très élevée, une confusion mentale, un comportement inhabituel ou une somnolence, ainsi qu'une peau chaude ou une perte de connaissance. « Le coup de chaleur reste une urgence médicale », a précisé le Dr Messaoudi.

Elle a également attiré l'attention sur les personnes âgées, les nourrissons et les malades chroniques, qui figurent parmi les catégories les plus vulnérables durant les épisodes de canicule. Les principaux risques sont « la déshydratation, particulièrement chez les nourrissons, le coup de chaleur et l'aggravation de certaines maladies, notamment chez les personnes souffrant de pathologies cardiaques, d'insuffisance rénale, d'asthme ou d'insuffisance respiratoire ».

Chez les personnes âgées, « la chaleur peut également favoriser les chutes, les malaises et les épisodes de confusion ». Pour prévenir ces complications, le Dr Messaoudi recommande de rester dans des endroits frais et d'éviter les sorties durant les heures les plus chaudes, entre 11 h et 17 h. Elle préconise également le port de vêtements légers et clairs ainsi que d'un chapeau, tout en recommandant de maintenir une alimentation suffisante mais légère.

La spécialiste a également attiré l'attention sur plusieurs erreurs fréquemment commises durant les épisodes de canicule. Il s'agit notamment de ne pas boire suffisamment d'eau ou d'attendre d'avoir soif pour s'hydrater, de pratiquer des efforts physiques durant les heures les plus chaudes, mais aussi de laisser une personne dans une voiture, même pour quelques minutes.

Elle recommande aussi « de fermer les volets durant la journée et d'aérer les logements durant la nuit, lorsque les températures sont plus fraîches ». La sous-estimation des premiers signes de déshydratation ou de coup de chaleur constitue également un comportement à éviter.

La spécialiste rappelle, par ailleurs, que les risques ne concernent pas uniquement les personnes âgées. Les femmes enceintes, les travailleurs en extérieur et les personnes malades doivent également faire preuve d'une vigilance particulière durant les épisodes de forte chaleur.



Les bons gestes pour un été sans risques.

LES BONS RÉFLEXES D'HYDRATATION

En période de fortes chaleurs, le Dr Messaoudi recommande « de boire régulièrement, sans attendre l'apparition de la soif ». Chez un adulte en bonne santé, elle préconise généralement une consommation de 1,5 à 2 litres d'eau par jour, davantage en cas de forte chaleur ou selon les besoins de chacun. Elle conseille en revanche d'éviter l'alcool et les boissons très sucrées et de limiter les boissons fortement caféinées.

Elle recommande également d'éviter les efforts physiques durant les heures les plus chaudes.

L'utilisation d'un climatiseur ou d'un ventilateur pendant la nuit n'est généralement pas dangereuse, selon la spécialiste, à condition de respecter certaines précautions. Elle recommande notamment « de régler le climatiseur à 26 °C et d'éviter que le souffle soit directement dirigé vers le visage, afin de limiter l'assèchement des muqueuses bronchiques ». Concernant le ventilateur, elle souligne qu'un souffle directement dirigé vers le corps peut favoriser l'apparition de douleurs musculaires au réveil.

En outre, les personnes exerçant une activité professionnelle en extérieur ou contraintes de se déplacer durant les heures les plus chaudes doivent, autant que possible, éviter l'exposition entre 11 h et 17 h. Le port d'un chapeau et de vêtements amples et clairs, une hydratation régulière durant les horaires de travail ainsi que des pauses sont notamment recommandés. Elle appelle également à rester attentif au moindre signe de déshydratation ou de coup de chaleur.

Selon elle, la chaleur peut également aggraver certaines pathologies ou modifier l'efficacité de certains médicaments, notamment en cas de déshydratation. Les personnes hypertendues, diabétiques ou souffrant de maladies cardiovasculaires doivent ainsi faire preuve d'une vigilance particulière durant les périodes de forte chaleur.

Enfin, le Dr Messaoudi a fait savoir que la pratique d'une activité physique reste possible durant les périodes de forte chaleur, à condition de la limiter à une intensité légère à modérée et de la pratiquer tôt le matin ou en fin de journée. Elle insiste également sur la nécessité de maintenir une hydratation suffisante et de rester attentif à l'apparition du moindre malaise.

L'ALIMENTATION JOUE UN RÔLE ESSENTIEL

De son côté, Massylia Zouaghi, nutritionniste-diététicienne et naturopathe, recommande, afin de mieux faire face aux fortes chaleurs, de privilégier une alimentation adaptée. Selon elle, l'alimentation joue un rôle essentiel dans la prévention de la déshydratation et des malaises liés aux températures élevées.

Elle conseille notamment de privilégier les aliments riches en eau, tels que les fruits et légumes de saison, à l'image de la pastèque, du melon, des pêches, des abricots, du concombre, de la tomate et de la laitue. Ces aliments contribuent à maintenir une bonne hydratation tout en apportant des vitamines et des minéraux indispensables au bon fonctionnement de l'organisme.

Elle préconise également des repas équilibrés, composés notamment de poisson, de viande blanche, de légumineuses et de produits laitiers frais, comme le yaourt ou le lait fermenté. A l'inverse, les aliments très gras, frits, épicés ou excessivement salés sont à limiter, car ils peuvent accentuer la sensation de soif et favoriser la déshydratation.

En outre, la nutritionniste-diététicienne explique que la transpiration permet à l'organisme de réguler sa température, mais elle entraîne aussi une perte d'eau et d'électrolytes, principalement le sodium et le chlorure, ainsi que, dans une moindre mesure, le potassium, le magnésium et le calcium. Ces pertes peuvent augmenter lorsque les températures sont très élevées, notamment en cas d'activité physique ou chez les personnes qui transpirent abondamment.

Pour compenser naturellement ces pertes, la diététicienne recommande une alimentation variée, riche en fruits et légumes. La pastèque, le melon, l'orange, l'abricot et la banane apportent notamment du potassium, tandis que la tomate, le concombre, la courgette et les légumes verts contribuent également aux apports en minéraux. Les fruits à coque, les légumineuses et les céréales complètes constituent, pour leur part, de bonnes sources de magnésium. Dans la majorité des cas, une alimentation équilibrée suffit à compenser les pertes liées à la chaleur, souligne-t-elle.

Concernant la température de l'eau, la spécialiste souligne qu'en période de forte chaleur, l'essentiel est de boire régulièrement.

Une eau fraîche est généralement mieux tolérée et plus agréable lorsque les températures sont élevées, ce qui peut favoriser une hydratation suffisante. En revanche, une eau très froide peut provoquer, chez certaines personnes sensibles, un inconfort digestif ou des crampes.

L'eau fraîche ou à température ambiante constitue ainsi, selon elle, le meilleur compromis. Elle insiste surtout sur la nécessité de boire tout au long de la journée, sans attendre l'apparition de la soif.

CAFÉ ET THÉ AVEC MODÉRATION

Concernant les boissons consommées quotidiennement en période de forte chaleur, le café et le thé peuvent contribuer aux apports hydriques lorsqu'ils sont consommés avec modération. Contrairement à une idée répandue, ils ne provoquent pas de déshydratation chez les consommateurs habituels. Ils ne doivent toutefois pas remplacer l'eau.

Les sodas, les jus industriels et les boissons énergétiques sont, en revanche, à limiter. Généralement riches en sucres et parfois en caféine, ces boissons apportent certes de l'eau, mais leur consommation excessive augmente l'apport calorique et ne permet pas de répondre de manière optimale aux besoins d'hydratation.

Les eaux aromatisées maison, les infusions froides non sucrées ou encore les boissons à base de fruits frais peuvent constituer de bonnes alternatives.

Par ailleurs, la nutritionniste-diététicienne recommande d'éviter les repas trop copieux durant les heures les plus chaudes de la journée. La digestion générant de la chaleur, un repas abondant peut en effet accentuer la sensation d'inconfort et rendre les fortes températures plus difficiles à supporter.

Il est ainsi préférable de répartir les apports alimentaires sur la journée si nécessaire. Certaines personnes peuvent mieux tolérer plusieurs petites prises alimentaires qu'un déjeuner très abondant. Le dîner peut également être plus léger, notamment lorsque les températures restent élevées en soirée, tout en demeurant suffisamment nutritif pour couvrir les besoins de l'organisme.

Si une bonne hydratation est indispensable durant la canicule, la diététicienne rappelle qu'une consommation excessive d'eau sur une courte période peut, dans de rares cas, entraîner une dilution du sodium dans le sang, appelée hyponatrémie.

Pour la majorité des personnes, certains signes simples permettent de surveiller son niveau d'hydratation. Une urine de couleur jaune très clair, une bouche non sèche, l'absence d'une sensation de soif importante et un bon état général sont généralement considérés comme des indicateurs d'une hydratation adéquate.

Les besoins en eau varient toutefois selon l'âge, le poids, l'activité physique, l'état de santé et les conditions climatiques. L'objectif n'est donc pas de boire le plus possible, mais de boire suffisamment et régulièrement, précise-t-elle.

Pour la spécialiste, le principal réflexe à adopter durant les épisodes de canicule consiste à anticiper l'hydratation et à privilégier une alimentation variée et riche en eau, notamment à travers les fruits et légumes de saison.

Elle recommande enfin de limiter les aliments très gras, très salés ou très sucrés ainsi que les boissons alcoolisées.

Une bonne hydratation associée à une alimentation équilibrée permet ainsi d'aider l'organisme à mieux faire face aux épisodes de canicule.

Amel Saïdi

ARRESTATION DE SIX ÉLÉMENTS DU MAK

Aveux et révélations accablantes

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a dévoilé, dans une vidéo, de nouveaux éléments accablants sur l'organisation terroriste MAK et son chef Ferhat Mehenni, ainsi que sur une implication de réseaux étrangers liés au Maroc et à l'entité sioniste.

La vidéo diffusée revient en détail sur l'arrestation, le mois dernier, de six éléments de cette organisation terroriste, dont quatre Marocains, avec des aveux et des révélations sur l'agissement de cette organisation subversive. Ces révélations à travers les extraits diffusés et les déclarations filmées ne laissent aucun doute sur le caractère subversif du MAK et de son chef, et ses objectifs ciblant la stabilité et la sécurité du pays.

Cette affaire a éclaté juste après l'annonce des résultats officiels des élections législatives. Grâce à l'exploitation optimale des informations, les services de sécurité avaient annoncé le démantèlement d'un groupe de six personnes, parmi lesquelles quatre ressortissants marocains vivant illégalement dans la région de Tizi Ouzou. Ce groupe cherchait à perturber le déroulement de la campagne électorale des législatives et le scrutin, mais surtout à empêcher les électeurs de participer au vote.

Ces aveux ont apporté de nouveaux éléments sur les activités de ce groupe criminel. Ainsi, l'un des membres de ce groupe a avoué avoir reçu des instructions de membres du MAK, citant nommément son dirigeant Ferhat Mehenni. Leur principal terreau d'action est l'exploitation dense de leur propagande à travers les réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp, Tiktok…) ainsi que les plates-formes virtuelles.

L'un des éléments a déclaré que la cellule est installée au Maroc, pays que le MAK utilise comme point de départ de ses activités hostiles, et que les dirigeants de cette organisation terroriste se déplacent fréquemment de France pour donner des instructions et des ordres au groupe subversif. Des Marocains sont facilement recrutés et enrôlés dans cette dangereuse aventure. «



De nouveaux éléments.

Au Maroc, le chômage est endémique, il n'y a pas de travail. Il y a la hogra et l'injustice », a dit l'un des éléments arrêtés.

Un autre élément du groupe démantelé a souligné que l'action de cette organisation « répondait à des objectifs et des scénarios fomentés par le Makhzen et des réseaux sionistes. Depuis son apparition, le MAK s'est rapidement mis sous le parapluie marocain, cherchant l'appui de l'entité sioniste.

Il convient de souligner que le démantèlement de ce groupe reflète le haut degré de vigilance dont font preuve les différents services de sécurité et leur aptitude à mettre en échec les plans criminels de cette organisation terroriste. Cette organisation connaît, ces derniers temps, la défection de plusieurs cadres dirigeants et membres influents du pseudo « gouvernement provisoire kabyle », en raison de son instrumentalisation par des cercles marocains et sionistes hostiles visant à porter atteinte à l'Etat algérien et à son peuple.

L'an dernier, des témoignages diffusés à la télévision nationale par des cadres dissidents de ce mouvement terroriste ayant récemment bénéficié de l'initiative de la main tendue décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ont révélé les plans occultes et les complots ourdis par des cercles marocains et sionistes afin d'affaiblir les institutions nationales et de tenter de saper le tissu social algérien, et ce à travers le financement de campagnes médiatiques hostiles menaçant l'unité nationale et l'intégrité territoriale.

=====L'emprise du Makhzen sur le MAK

D'ailleurs, ces témoignages ont mis à nu le plan hostile tramé par le MAK, soutenu par le Makhzen marocain, démontrant, preuves à l'appui, comment les cercles de la sécurité extérieure marocaine instrumentalisent cette organisation terroriste dans leur quête de frapper la sécurité nationale de l'Algérie.

A cet égard, Zahir Benadjaoud, ancien cadre dirigeant de l'organisation, a indiqué que la première raison qui l'a amené à faire défection, en 2016, était le « plan visant à envoyer des combattants suivre un entraînement militaire chez l'entité sioniste », qualifiant le chef du mouvement, Ferhat Mehenni, de « traître » ayant radicalement changé de ton pour adopter un discours relevant du terrorisme sanguinaire appelant ouvertement à la violence.

« Alors que les enfants des dirigeants du mouvement bénéficient d'avantages et d'importants investissements en France, de nombreuses familles en Kabylie sont divisées à cause de cette organisation terroriste », a-t-il dit, soulignant que ce mouvement terroriste est gangréné par la corruption.

Selon les révélations de l'ancien cadre, c'est le Makhzen marocain qui contrôle le MAK, rappelant que la relation entre les deux parties a débuté en 2000, lorsque Mehenni a reçu une invitation officielle du Royaume du Maroc, suivie, un an plus tard, par le déclenchement des événements du printemps noir. « Le Maroc détient des otages du MAK qu'il utilise pour faire pression sur l'organisation », a-t-il fait savoir. Idir Djouder, un autre dissident, a affirmé que l'organisation est devenue un instrument entre les mains du Makhzen marocain, qui finance Mehenni à hauteur de 250 000 euros par mois et lui fournit des fonds considérables au nom de son fils, lequel possède d'importants investissements en France.

Hachemi B.

DÉMOCRATIE, PAIX ET SÉCURITÉ

L'Algérie prône l'unité d'action au sein de l'Afrique

À la présidence du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour le mois d'août, l'Algérie veut donner un nouvel élan à la convergence entre gouvernance, démocratie, droits de l'homme, paix et sécurité afin de renforcer les capacités africaines de prévention des crises et favoriser des réponses communes aux défis du continent.

L'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Union africaine, Mohamed Khaled, a déclaré que « la situation actuelle sur le continent exige de passer d'un engagement théorique à des mesures pratiques et concrètes et de renforcer la capacité de l'Union africaine à prévenir les crises et à y répondre, afin de construire une Afrique plus stable, démocratique et prospère, loin du ''deux poids, deux mesures'' », et ce lors de son intervention avant-hier, à l'ouverture de la réunion consultative annuelle entre le Conseil de paix et de sécurité (CPS), le sous-comité du Comité des représentants permanents (COREP) chargé des droits de l'homme, de la démocratie et de la gouvernance et la plate-forme AGA-APSA.

A la tête du CPS pour le mois d'août, l'Algérie a placé la recherche d'une meilleure coordination entre les différents mécanismes africains au centre de cette rencontre. Les discussions ont porté sur les évolutions et les défis liés à la gouvernance, à la démocratie, à l'Etat de droit et aux droits de l'homme, ainsi que sur leur impact sur la paix et la stabilité du continent.

Présidant les travaux, M. Khaled a relevé plusieurs avancées enregistrées depuis les précédentes consultations, notamment l'adoption du thème de l'Union africaine pour 2028 consacré aux droits de l'homme, à la démocratie et à la gouvernance, ainsi que l'élaboration d'une feuille de route commune entre les structures AGA et APSA. Il a également évoqué le développement du « Trigger Model » de l'Union africaine, intégré au mécanisme d'alerte précoce et de réponse rapide aux crises. Cet outil doit permettre de renforcer l'anticipation des risques et la capacité de réaction face aux situations susceptibles de provoquer de nouvelles tensions.

En outre, il a appelé à « unifier les efforts », à éviter la multiplication des initiatives et à orienter les ressources disponibles vers des actions communes, tout en renforçant les mécanismes déjà existants, soutenant que « l'efficacité de l'action continentale dépend d'une meilleure complémentarité entre les différentes structures de l'Union africaine ».

Cette question revêt une importance particulière pour la période 2026-2028, durant laquelle le CPS assure la présidence de la plate-forme AGA-APSA aux niveaux politique et technique. Cette responsabilité offre ainsi un cadre pour rapprocher davantage les mécanismes consacrés à la gouvernance de ceux chargés de la paix et de la sécurité.

Mohamed Khaled a, dans ce contexte, rappelé que la gouvernance, la démocratie, les droits de l'homme, la paix et la sécurité sont des « piliers interdépendants et essentiels à la réalisation de la paix, de la stabilité et du développement durable en Afrique ».

La réunion a également été marquée par les interventions du commissaire de l'Union africaine aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, Bankole Adeoye, de l'ambassadeur de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) auprès de l'Union africaine et vice-président de la plate-forme AGA-APSA, Jevin Pillay Ponisamy, ainsi que de l'ambassadeur et représentant permanent du Burundi auprès de l'Union africaine, Willy Nyamitwe, vice-président du sous-comité du COREP chargé des droits de l'homme, de la démocratie et de la gouvernance.

Les participants ont examiné les moyens d'améliorer la mise en œuvre des instruments juridiques africains relatifs aux valeurs communes, notamment la « Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance ». Les Etats membres qui ne l'ont pas encore ratifiée ont été invités à achever les procédures nécessaires. Dans cette perspective, l'accent a été mis sur l'application concrète des engagements pris et sur le respect des obligations liées aux rapports périodiques. En outre, les échanges ont également porté sur la nécessité de transformer les consultations annuelles en une coopération plus opérationnelle, fondée sur des initiatives communes, le partage d'informations et une analyse concertée des risques.

La prévention des conflits devrait ainsi s'appuyer sur une meilleure prise en compte des faiblesses liées à la gouvernance, notamment en matière de transparence, de responsabilité, d'inclusion et d'efficacité institutionnelle. Les participants ont enfin examiné la contribution de ces mécanismes à la préparation du thème de l'Union africaine pour 2028 : « Renforcer les droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 en Afrique ».

Ils ont souligné que sa mise en œuvre nécessitera la mobilisation des soutiens politique, institutionnel, technique et financier nécessaires. Au terme de la réunion, les participants ont convenu de renforcer les synergies entre les mécanismes de gouvernance et ceux de paix et de sécurité, à travers l'approche de « l'Union africaine unique dans l'action ». Cette orientation vise à améliorer la prévention des conflits et à favoriser des réponses communes aux défis qui touchent la stabilité, la démocratie et les droits de l'homme sur le continent.

Sihem Bounabi

FOIRE NATIONALE DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES

Valoriser le «Made in Algeria» à l'export

LE SECTEUR de l'électronique et de l'électroménager national cherche à consolider sa présence sur les marchés extérieurs. Prévue du 24 au 26 septembre à Bordj Bou Arréridj, la Foire nationale dédiée à ces filières réunira les opérateurs autour d'un même objectif, valoriser la production nationale, renforcer les partenariats et donner un nouvel élan aux exportations du « Made in Algeria ». C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Placée sous le slogan « De l'Algérie... nous créons de la valeur et renforçons les exportations », cette foire intervient dans un contexte marqué par la dynamique que connaît l'industrie électronique et électroménagère nationale. Le ministère a souligné notamment la progression continue du volume des exportations, qui traduit, selon la même source, les efforts consentis par les entreprises algériennes pour améliorer la qualité de leurs produits, développer leurs capacités de production et renforcer leur compétitivité sur les marchés extérieurs.

Durant trois jours, ce rendez-vous économique permettra aux entreprises nationales de mettre en avant leurs produits et leur savoir-faire. Il constituera également une vitrine destinée à mieux faire connaître les équipements électroniques et électroménagers fabriqués en Algérie et à renforcer la visibilité des marques nationales auprès des professionnels et des différents acteurs économiques.

En outre, la manifestation ambitionne de favoriser les échanges entre les opérateurs du secteur et de créer de nouvelles opportunités de partenariat. Les entreprises participantes pourront ainsi présenter leurs capacités, nouer des contacts avec de potentiels partenaires et prospecter de nouveaux débouchés à l'étranger.

L'exportation figure, d'ailleurs, parmi les principaux objectifs de cette rencontre. À travers cette foire, les pouvoirs publics souhaitent encourager les entreprises algériennes à élargir leurs activités à l'international et à explorer de nouveaux marchés susceptibles d'accueillir le produit national.

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations entend également faire de cette manifestation un espace d'accompagnement pour les opérateurs économiques engagés dans une démarche d'exportation. La mise en relation des différents acteurs devrait ainsi contribuer à renforcer les échanges et à soutenir les entreprises dans leurs ambitions de développement à l'international.

Cette dynamique s'inscrit dans une volonté plus large de renforcer la valeur ajoutée du produit algérien et de consolider le « Made in Algeria » comme une marque capable de s'imposer progressivement sur de nouveaux marchés internationaux. La foire de Bordj Bou Arreridj devrait ainsi offrir une vitrine supplémentaire aux capacités industrielles nationales dans un secteur appelé à jouer un rôle croissant dans la diversification des exportations.

Le ministère invite enfin les opérateurs économiques intéressés à prendre part à cette manifestation à effectuer leur inscription via son site internet.

Hamid B.

REZIG INSPECTE LES BUREAUX DES PLATES-FORMES NUMÉRIQUES

Pour une exploitation optimale des données collectées

La numérisation au niveau du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations enregistre une avancée notable avec la mise en place de plusieurs plates-formes numériques. Une exploitation optimale des données et des indicateurs fournis par les plates-formes numériques ainsi que la prise en charge des préoccupations des opérateurs économiques sont requises.

Ce sont les instructions données par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, qui a inspecté hier les bureaux des plates-formes numériques. Cette visite, qui entre dans le cadre du suivi direct du fonctionnement des différents systèmes numériques, a permis au premier responsable du secteur de s'enquérir de près du rythme de traitement, d'étude et de validation des programmes prévisionnels d'importation, a indiqué le ministère dans un communiqué du ministère.

M. Rezig a ainsi souligné l'importance d'une exploitation optimale des données et des indicateurs fournis par les plates-formes numériques, considérées comme un outil essentiel permettant un suivi précis et en temps réel des différentes opérations, ainsi qu'un meilleur suivi de l'état d'avancement des dossiers et une accélération de la prise de décision.

Au niveau des bureaux de la plate-forme numérique dédiée au traitement des préoccupations des opérateurs économiques, où il a pris connaissance du rythme de réception des différentes préoccupations enregistrées via la plate-forme, ainsi que du niveau de leur prise en charge et de leur suivi, le ministre a donné des instructions pour assurer un traitement « rapide » et « efficace » des préoccupations des opérateurs économiques et leur suivi continu. Il a également souligné la nécessité de renforcer la coordination entre les différents services et organismes concernés, afin d'améliorer l'accompagnement des opérateurs économiques et la prise en charge de leurs préoccupations.

Lancée la semaine dernière dans l'objectif d'accompagner les opérateurs économiques et répondre à leurs préoccupations, cette plate-forme a déjà reçu de nombreuses requêtes. Le ministère fait état de 1 720 préoccupations émanant de différents opérateurs économiques qui ont été enregistrées, dont 820 ont reçu des réponses (47,7 %), tandis que 900 préoccupations (52,3%) sont toujours en cours de traitement dans le cadre du suivi continu assuré par les services compétents. Dans un communiqué publié au lendemain de la mise en service de cette plate-forme, le département du Commerce extérieur a fait le point, tout en réitérant sa volonté de « poursuivre le traitement rapide des préoccupations des opérateurs économiques », de « rester à leur écoute » et de « les accompagner », en vue d'améliorer le service public et de renforcer la communication directe et efficace avec les différents acteurs économiques.


Kamel Rezig.

Cette plate-forme numérique dédiée aux préoccupations comprend des espaces consacrés à la réception et au traitement des demandes des opérateurs concernant les différentes plates-formes numériques relevant du ministère, notamment celle dédiée à l'importation des matières premières et des équipements destinés à la fabrication.

Elle prend également en charge les préoccupations liées à la plate-forme numérique de suivi des programmes prévisionnels d'importation des matières premières, des marchandises et des biens destinés à la revente en l'état, à la plate-forme dédiée à la gestion et au suivi des opérations d'importation de services ainsi qu'à la plate-forme de gestion du Fonds spécial pour la promotion des exportations.

Lilia Aït Akli

EN RAISON DES GLISSEMENTS DE TERRAIN ET DES RETARDS ADMINISTRATIFS

Des projets structurants freinés à Tigzirt

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi Ouzou, Smail Benhamna, accompagné des membres du bureau permanent, s'est rendu dans la région de Tigzirt pour inspecter plusieurs chantiers et projets de développement en cours. Cette visite a mis en lumière des difficultés récurrentes, essentiellement liées à des glissements de terrain et à des contraintes administratives, qui pèsent sur les délais de livraison de plusieurs projets. C'est le cas du Poste Source du village Arvi dans la commune d'Iflissen qui connait un retard considérable pour motif de glissements de terrain. Cet ouvrage électrique est d'une dimension 60/30 kV et d'une capacité de 2x40 MVA. A présent, une entreprise a depuis été installée sur site, avec un délai annoncé de six mois pour achever le chantier. Le taux d'avancement du génie civil est de 82 %, pour une mise en service désormais reportée à huit mois, soit au premier trimestre 2027.

Quant à la cabine mobile de transformation de 60/30 kV, censée servir de solution transitoire en attendant l'achèvement du Poste Source, elle affiche un taux de réalisation de 94 %. Par ailleurs, plusieurs ouvrages restent à finaliser au niveau de cette partie du littoral de la wilaya de Tizi Ouzou, entre autres au niveau de la station de dessalement d'Iflisen et le renforcement du réseau desservant les communes de Tigzirt, Iflisen et Azeffoun. Devant ces retards, le président de l'APW a demandé un renforcement de la cadence des travaux et l'application stricte de la formule 3x8.

Le pont du village Sahel, dans la commune d'Iflisen, financé sur le budget de la wilaya pour un montant de 45 millions de dinars, affiche un taux d'avancement ne dépassant guère les 70 %. D'où sa livraison prévue pour la fin du mois de septembre 2026 sera différée à une date ultérieure. En ce qui concerne la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) d'Iflissen, dont la date de livraison initiale était prévue pour la fin du premier semestre de l'année en cours, connait trois contraintes majeures. L'une d'elles est bien sûr le glissement de terrain. La SDEM d'Iflissen, d'une capacité, doit-on rappeler, de 60 000 m3/jour, connaît un taux d'avancement des travaux de 92%. Les responsables du projet ont d'ailleurs eux-mêmes signalé les trois contraintes majeures susceptibles de compromettre la livraison dans les délais.

Selon eux, un glissement de terrain affecte d'abord la station de pompage, tandis qu'un second glissement touche la RN24. A ces deux aléas, qui ne sont pas des moindres, s'ajoutent des retards dans l'acquisition des équipements laquelle est soumise à une autorisation du ministère du Commerce extérieur, procédure qui échappe au contrôle direct des équipes de réalisation. À ces obstacles s'ajoute une dépendance non des moindres : la mise en service de la SDEM est conditionnée par le raccordement électrique du Poste Source du village Arvi, lui-même retardé, faut-il le rappeler, par un glissement de terrain.

En somme, le projet stratégique pour l'alimentation en eau de la façade maritime de la wilaya se trouve ainsi suspendu à l'achèvement d'un chantier tiers. Et pour l'heure, Tigzirt et Iflissen souffrent de la disette d'eau potable et de la faiblesse du courant électrique. En outre, les maux causés par l'état déplorable des axes routiers et les ordures ménagères qui menacent à présent la santé

De notre bureau, Saïd Tissegouine

PREMIÈRES LIVRAISONS DE CARBURANT D'AVIATION JET A1 AU NIGER

L'offensive africaine de Sonatrach s'accélère

La dynamique particulière que connaît la coopération énergétique entre l'Algérie et le Niger se traduit par des actions concrètes. C'est à travers Sonatrach, qui confirme l'expansion de ses activités en Afrique, que ce partenariat stratégique se consolide. Les premières livraisons de carburant d'aviation JET A1 arrivent au Niger, marquant le début effectif de l'exécution de la coopération commerciale entre Sonatrach et Sonidep.

Après le lancement officiel des travaux de forage du puits « Kafra Sud-Est1 » et le lancement d'une commercialisation conjointe du pétrole brut nigérien, c'est par le lancement des premières livraisons de carburant d'aviation au Niger que le groupe public accélère son offensive au niveau du continent. Sonatrach a procédé, vendredi dernier, aux premières livraisons de carburant d'aviation de type Jet A1 au Niger, à partir de la raffinerie d'Adrar (RA1D), et ce dans le cadre du contrat de vente et d'achat conclu avec la Société nigérienne des produits pétroliers (Sonidep), a indiqué hier Sonatrach dans un communiqué.

Cette opération intervient dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer les relations commerciales avec le Niger, et fait suite à la conclusion d'un contrat d'exportation de Jet A1 entre Sonatrach et Sonidep, a précisé la même source, affirmant que ces premières livraisons marquent le début effectif de l'exécution de la coopération commerciale entre les deux sociétés. Elles s'inscrivent aussi dans la dynamique de consolidation des relations économiques entre l'Algérie et le Niger. « L'opération traduit également la volonté de Sonatrach de renforcer sa coopération directe avec les compagnies pétrolières et gazières africaines, notamment dans la région du Sahel », a signalé Sonatrach, affirmant que cette opération ouvre la voie à de nouvelles perspectives d'approvisionnement régulier des marchés de la région en produits pétroliers algériens. En plus de ces premières livraisons de carburant d'aviation au Niger, les compagnies pétrolières des deux pays ont réalisé leur première commercialisation conjointe de pétrole nigérien. Le Groupe Sonatrach a, en effet, procédé, avant-hier, en coopération avec Sonidep, au chargement, à partir du terminal pétrolier de Sèmè (Bénin), de la première cargaison de pétrole brut nigérien « Meleck » et commercialisée conjointement, a annoncé avant-hier Sonatrach, notant que cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays, relatives au renforcement des relations commerciales avec le Niger.

Il s'agit d'une coopération commerciale qui illustre la stratégie de développement du groupe en Afrique et sa « volonté à mettre à la disposition de ses partenaires africains son expertise et son savoir-faire dans le domaine de la commercialisation des hydrocarbures », a souligné Sonatrach, notant que la commercialisation conjointe du brut nigérien entre les deux compagnies « s'inscrit également dans la dynamique de consolidation des relations entre l'Algérie et le Niger, et traduit la volonté des deux parties à développer des partenariats durables permettant la création d'opportunités mutuellement bénéfiques ». C'est donc une nouvelle étape dans la mise en œuvre de leur coopération dans le domaine de la commercialisation des hydrocarbures que viennent de franchir Sonatrach et Sonidep.

L. A. A.



Une dynamique particulière.

TOURNÉE DE BOUZEGZA DANS LES WILAYAS DE L'OUEST

Pour une gestion intelligente des ressources en eau

LORS de son périple qui l'a menée dans certaines wilayas de l'ouest du pays, le ministre de l'Hydraulique, Lounes Bouzegza, a mis en avant la nécessité d'aller vers une transition de gestion intelligente des ressources en eau, tout en accélérant le rythme d'achèvement des projets stratégiques afin de les livrer dans les délais impartis et de contribuer aux efforts visant à renforcer la sécurité de l'approvisionnement en cette ressource vitale.

La directive du ministre d'une gestion intelligente des ressources en eau a été réitérée depuis les wilayas où s'est rendu Bouzegza, notamment à Sidi Bel Abbes où il était en visite hier et à Saïda où il s'était rendu la veille. Le ministre a également évoqué l'installation des compteurs intelligents. Dans la première wilaya citée, il a inspecté plusieurs projets, notamment celui celui de l'infrastructure visant à approvisionner la région en eau potable à partir des deux usines de dessalement d'eau de mer de Chott El Hilal (Ain Temouchent) et de Ras El Abyad (Oran). Bouzegza a souligné le caractère stratégique de ces installations dans le cadre de la politique nationale de renforcement de la sécurité hydrique, appelant à « une transition vers une gestion intelligente des ressources en eau grâce à l'interconnexion afin de garantir l'abondance des sources d'eau dans différentes conditions climatiques », selon un communiqué du ministère.

Lors de son inspection des cinq ateliers du projet, achevés à 85 % et destinés à approvisionner 17 municipalités avec plus de 70 000 mètres cubes par jour, grâce à des réservoirs d'une capacité de 50 000 mètres cubes, M. Bouzagza a déclaré que ce projet est d'une importance capitale pour garantir l'approvisionnement en eau potable et diversifier les sources d'approvisionnement. « Toutes les parties prenantes doivent renforcer leur coordination et surmonter les difficultés rencontrées sur le terrain afin de le mener à bien dans les délais impartis, en s'appuyant sur des dispositifs de contrôle et de connexion à distance pour assurer une gestion optimale et une intervention immédiate en cas de dysfonctionnement technique », a-t-il ajouté.

Lors de sa visite au siège de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) dans le quartier d'Al-Wiam, dans la commune de Sidi Bel Abbes, le ministre a supervisé la livraison de deux laboratoires mobiles, d'équipements techniques et de motos pour la détection des pannes. Il a souligné l'importance capitale d'améliorer le service public en améliorant les conditions d'accueil des citoyens, en étant à l'écoute de leurs préoccupations et en exploitant les technologies modernes grâce à la généralisation des compteurs intelligents pour lutter contre les branchements aléatoires, éliminer les fuites et instaurer une culture de consommation d'eau rationnelle.

Au niveau du barrage de Sarno (capacité de 22 millions de mètres cubes) que le ministre a inspecté ainsi que les mécanismes permettant de le relier au nouveau système de canaux d'eau de dessalement, Bouzagza a souligné la nécessité d'une exploitation rationnelle des installations hydrauliques et d'un recours aux technologies modernes de traitement de l'eau. Ceci aux fins d'assurer la durabilité de l'approvisionnement en eau potable d'une part, et de fournir des ressources suffisantes pour accompagner la reprise de l'activité agricole et soutenir le tissu industriel de manière à favoriser le développement économique de l'État.

Dans la commune de Sidi Lahcen, le ministre a supervisé l'inauguration d'un réservoir d'eau d'une capacité de 20 000 mètres cubes et a également assisté à une présentation sur le processus de raccordement des différents réseaux d'eau potable. Le ministre a poursuivi sa visite d'inspection dans la province de Sidi Bel Abbès en soirée, se rendant à Ras El Ma où il a inauguré un projet d'irrigation de 1 000 hectares grâce aux eaux usées traitées de la station d'épuration de Ras El Ma.

Hamid B.

EXTENSION DU PORT PHOSPHATIER D'ANNABA

Djellaoui s'enquiert de l'avancement des travaux

LE MINISTRE des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, s'est enquis, hier, de l'avancement des travaux de construction du quai minéralier engagés dans le cadre du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba.

Le ministre, accompagné du wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, et des autorités locales, s'est penché sur l'avancement de plusieurs chantiers relevant de ce projet, notamment la pose des pieux (dont 680 sur un total de 1.332 ont été enfoncés), parallèlement aux travaux de réalisation de la barrière en pierre au niveau du mur du quai.

Il a été expliqué à M. Djellaoui, alors qu'il inspectait l'avancement des travaux de remblai du fond marin au moyen de sable de mer, que depuis le mois de juin dernier, quelque 1,2 million de m3 ont été remblayés à l'aide d'une embarcation flottante spécialisée.

Le ministre a également inspecté les travaux de mise en place des poutres en béton armé ainsi que les préparatifs en cours pour la pose des dalles préfabriquées en béton armé qui serviront à la construction de la superstructure du quai.

M. Djellaoui a également suivi le processus de mise en place des blocs de béton préfabriqués par la société Meditram (entreprise publique spécialisée dans les infrastructures maritimes et portuaires) à l'aide du navire " Illizi " afin de renforcer la résistance de la digue à l'action des vagues.

Il s'est également intéressé à la nouvelle technique utilisée pour renforcer les couches profondes du sol, connue sous le nom de puits verticaux préfabriqués (PVD) qui servent essentiellement à accélérer la consolidation des sols compressibles, notamment les argiles molles et les vases, ce qui permet de contrôler le taux de tassement du sol et de renforcer sa capacité portante pour supporter la charge de la superstructure du quai.

Le ministre a donné, dans ce contexte, des instructions aux entreprises chargées de la réalisation, à l'effet d'intensifier le suivi sur le terrain et de renforcer la coordination permanente entre les différents intervenants afin de garantir l'achèvement des différents travaux dans les délais fixés. Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base effectue, sur trois jours consécutifs (15, 16 et 17 août), des visites de terrain dans les différentes gares et chantiers situés le long du projet de la ligne ferroviaire minière Est reliant le port d'Annaba à Bled El-Hadba, dans la wilaya de Tébessa, sur une distance de 422 km, à travers les wilayas d'Annaba, d'El Tarf, de Guelma, de Souk Ahras et de Tébessa.

L'objectif consiste à évaluer l'avancement des travaux, les conditions de réalisation et le niveau de mobilisation des ressources humaines et matérielles affectées à ce projet stratégique.

M. B.

CENTRE ANTI-CANCER DE MÉDÉA

Ouverture prévue avant la fin 2026

COMPTANT parmi les plus importants projets d'infrastructures de santé publique de la wilaya, le Centre anti-cancer (CAC), implanté à Ouzera, à 7 km à l'est du chef-lieu de Médéa, affiche un taux d'avancement de 95 %, selon le directeur de la santé de la wilaya, Mohamed Zoheir Hadj Sadok.

Le projet fait l'objet d'un suivi permanent de la part des autorités locales et des responsables du secteur de la santé, qui effectuent régulièrement des visites sur site afin de s'assurer de l'avancement des travaux et de réunir les conditions nécessaires à sa mise en service dans les meilleurs délais.

Selon le premier responsable du secteur, l'ouverture de cet important établissement est désormais imminente et pourrait intervenir avant la fin de l'année en cours, une fois les équipements médicaux et les appareillages de soins réceptionnés, conformément aux procédures prévues dans le cadre des marchés publics.

Le même responsable a indiqué que ses services attendent notamment la réception des équipements de radiothérapie, tandis que les autres équipements spécialisés devraient être livrés dans les semaines à venir. L'objectif est de permettre au nouvel établissement d'être opérationnel dans les délais fixés.

D'une capacité de 120 lits et d'un coût de réalisation estimé à 800 milliards de centimes, le CAC constituera un véritable pôle sanitaire, au regard de la diversité des pathologies qui y seront prises en charge. Outre les services d'oncologie et de radiothérapie, trois bunkers équipés d'accélérateurs sont prévus. Des pavillons seront également consacrés au traitement des maladies cardiovasculaires, aux urgences médico-chirurgicales ainsi qu'aux soins ophtalmologiques.

La mise en service de cette infrastructure devrait contribuer à réduire la pression exercée sur les établissements de santé des wilayas limitrophes. Le CAC pourra également accueillir des patients provenant d'autres wilayas, d'autant que l'architecture de l'établissement répond aux caractéristiques techniques requises pour ce type d'infrastructure spécialisée.

Par ailleurs, les travaux de réalisation d'un hôpital mère-enfant se poursuivent à Médéa. D'une capacité de 120 lits, cet établissement comprendra des services spécialisés en gynécologie-obstétrique, pédiatrie et chirurgie pédiatrique, ainsi que des services techniques et des laboratoires.

Ces dernières années, la wilaya de Médéa a bénéficié de l'inscription de plusieurs infrastructures de santé publique, notamment un hôpital psychiatrique d'une capacité de 120 lits et un hôpital dédié aux pathologies de la tête et du cou d'une capacité de 60 lits, implantés respectivement à Sidi Naamane et Souagui, en plus de plusieurs structures sanitaires de proximité.

Nabil B.

RECRUTEMENT DANS LES COMMUNES

Priorité aux bénéficiaires de l'allocation chômage

Des milliers de postes contractuels seront ouverts au titre de l'année 2026 afin de renforcer les effectifs des écoles primaires et des cantines scolaires.



Les candidats résidant dans la commune où le poste est proposé, notamment les bénéficiaires de l'allocation chômage remplissant les conditions légales, seront particulièrement ciblés. Les nouvelles recrues devront être installées dans leurs fonctions au plus tard le 1er octobre 2026.

Les communes s'apprêtent à lancer une vaste opération de recrutement externe destinée à renforcer les effectifs affectés aux écoles primaires et aux cantines scolaires. Prévue au titre de l'année 2026, cette opération vise principalement à combler les déficits en personnel chargé de l'entretien, de la maintenance, du gardiennage et des différents services nécessaires au bon fonctionnement des établissements scolaires.

Une instruction officielle du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, datée du 10 août 2026, fixe les principales modalités de cette opération. Adressée aux walis, aux walis délégués, aux chefs de daïra et aux présidents des Assemblées populaires communales (APC), elle appelle les collectivités locales à engager rapidement les procédures nécessaires afin de permettre l'installation des nouvelles recrues avant la rentrée scolaire.

Le nombre de postes à ouvrir sera déterminé en fonction des besoins propres à chaque commune. Le ministère préconise notamment de prendre en considération le nombre d'écoles primaires, la nature des infrastructures scolaires ainsi que les effectifs déjà disponibles.

Les emplois concernés sont principalement liés aux activités de conservation, d'entretien, de maintenance et de services. Les APC devront adopter les délibérations nécessaires, préciser la nature et le nombre des postes à pourvoir et engager les procédures d'approbation auprès des services de la daïra et de la wilaya.

Les communes qui prennent en charge ces postes sur leur propre budget devront prévoir les crédits nécessaires pour assurer au moins trois mois de salaires, couvrant la période d'octobre à décembre 2026. Pour les postes financés sur le budget de l'Etat ou par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, les crédits nécessaires seront attribués ultérieurement.

Le recrutement sera effectué sur sélection de dossiers, au profit d'agents contractuels à temps plein, pour une durée déterminée d'un an, renouvelable. Les APC seront chargées de l'organisation de l'opération, depuis la publication des avis de recrutement jusqu'à l'annonce des résultats définitifs.

Une attention particulière sera accordée au critère de résidence. Les candidats devront, en principe, résider dans la commune où se trouve le poste à pourvoir. Cette disposition vise à favoriser le recrutement de compétences locales et à assurer une plus grande stabilité des personnels affectés aux établissements scolaires.

Les avis de recrutement devront préciser les qualifications et spécialités exigées, notamment pour les postes d'ouvriers professionnels des premier, deuxième et troisième niveaux. Le lieu d'affectation, qu'il s'agisse d'une école primaire ou d'une cantine scolaire, devra également être clairement mentionné.

Parmi les catégories ciblées par cette opération figurent les bénéficiaires de l'allocation chômage remplissant les conditions légales. Le ministère demande aux communes de coordonner leurs efforts avec les agences locales de l'emploi afin de faciliter la diffusion des offres et de toucher directement les demandeurs d'emploi concernés.

Les avis d'ouverture des recrutements devront être affichés pendant vingt jours au niveau des agences de l'emploi et des sièges des communes. L'ensemble de la procédure de sélection devra être finalisé dans un délai maximal de 45 jours, à compter de la première publication officielle.

Cette orientation doit permettre aux collectivités locales de répondre à leurs besoins en personnel tout en offrant de nouvelles opportunités d'emploi aux demandeurs inscrits auprès des services de l'emploi.

Le calendrier fixé par le ministère est particulièrement serré. Les commissions chargées de l'étude des dossiers devront entamer leurs travaux dès l'ouverture des inscriptions et finaliser la sélection dans les meilleurs délais.

Des listes d'attente seront également établies afin de permettre le remplacement, le cas échéant, des candidats qui se désistent, ne rejoignent pas leur poste dans les délais impartis ou ne satisfont pas aux conclusions de l'enquête administrative.

L'objectif est de finaliser l'ensemble des procédures et d'installer les agents recrutés au plus tard le 1er octobre 2026. Une fois leur prise de fonction effectuée, les informations relatives aux nouvelles recrues devront être intégrées au système informatique de gestion des ressources humaines des écoles primaires.

Lynda Louifi

FORMATION DE CONSEILLER PRINCIPAL D'ANIMATION JEUNESSE

150 postes ouverts sur concours dans les régions frontalières

DANS le cadre du renforcement de l'insertion professionnelle des jeunes, le ministère de la Jeunesse organise, aujourd'hui, au titre de l'année 2026, les épreuves écrites du concours pour l'accès à une formation spécialisée donnant accès au grade de « conseiller principal » chargé de l'animation de la jeunesse. Au total, 150 postes sont ouverts au profit des jeunes des régions frontalières et du Grand Sud. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Cette opération s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, issues de la réunion du Conseil des ministres du 23 juin 2024, ainsi que des conclusions de la réunion du gouvernement tenue le 26 juin de la même année, consacrées notamment au renforcement des possibilités d'insertion des jeunes dans la vie professionnelle a précisé la même source. Pour faciliter la participation des candidats, le ministère de la Jeunesse a prévu plusieurs dispositions organisationnelles tenant compte des particularités géographiques des régions concernées. L'objectif étant notamment de rapprocher les centres d'examen des candidats et de réduire les contraintes liées aux déplacements et aux frais de participation. Des centres d'examen annexes ont ainsi été ouverts à Bordj Badji Mokhtar, Illizi, In Guezzam, Béni Abbès, Béchar, Tindouf, El Oued et Tlemcen.

Les épreuves se dérouleront respectivement au CEM Abdelhamid Ibn Badis à Bordj Badji Mokhtar, au siège de l'Office des établissements de jeunesse à Illizi, à la maison de jeunes Ben Messaoud Boujemaa à In Guezzam, à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle Chahid Yahiaoui Abdallah à Béni Abbès et également au siège de l'Office des établissements de jeunesse du quartier Es-Salam à Béchar, au siège de l'Office du complexe omnisports à Tindouf, au siège de l'Office des établissements de jeunesse d'El Oued et à la maison de jeunes des Frères Babar, à Mansoura, Tlemcen.

Le dispositif d'organisation prévoit un accompagnement de proximité. Des cadres du ministère et de ses structures déconcentrées seront mobilisés, avec la participation de membres du Conseil supérieur de la jeunesse, en coordination avec les autorités locales et les différentes structures concernées. Cette mobilisation doit permettre d'assurer le bon déroulement des épreuves dans des conditions adaptées aux candidats. En outre, le ministère a appelé les candidats à respecter les consignes, les règles et les dispositions en vigueur. Ils devront se présenter dans les délais impartis à leur centre d'examen et être munis de leur carte nationale d'identité, exigée à l'entrée. Ils sont également invités à suivre les instructions des encadreurs et des membres des commissions chargées de l'organisation.

Les candidats ayant réussi les épreuves écrites seront convoqués aux épreuves orales, prévues les 6, 7 et 8 septembre prochain au niveau des deux Instituts nationaux de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports de Ouargla et Constantine. Le programme détaillé sera communiqué ultérieurement aux candidats concernés.

Sihem Bounabi

SAISIES DE NAVIRES RUSSES

Londres s'inquiète du manque de moyens pour faire face à Moscou

Alors que Moscou promet une réponse symétrique à toute saisie de navires russes, des responsables britanniques s'inquiètent des capacités réelles de la Royal Navy.



La réduction continue de la flotte limiterait désormais les moyens de Londres pour protéger ses bâtiments, au point de pousser certains anciens dirigeants à évoquer l'aide des alliés. Le Royaume-Uni ne disposerait pas d'une puissance de feu suffisante pour empêcher la Russie de s'emparer de navires britanniques dans l'hypothèse d'une confrontation de ce type, rapporte le 13 août le Telegraph, citant plusieurs sources du secteur de la défense. Selon les interlocuteurs du quotidien, les inquiétudes portent principalement sur l'Indo-Pacifique, où la présence militaire britannique est jugée trop limitée pour faire face à une éventuelle saisie de bâtiments par la Russie. Cette situation est notamment attribuée à la réduction progressive des moyens de la Royal Navy. L'ancien chef de la marine britannique, l'amiral Alan West, a vivement critiqué cette évolution, estimant que les gouvernements successifs avaient laissé la flotte diminuer au point qu'elle ne dispose désormais plus d'un nombre suffisant de navires pour remplir sa mission de protection de la navigation mondiale. Dans l'océan Indien, la marine britannique ne dispose actuellement que de deux patrouilleurs susceptibles d'assurer la protection de navires du Royaume-Uni : le HMS Tamar et le HMS Spey, tous deux faiblement armés. Pour Alan West, ces bâtiments servent avant tout à assurer une présence britannique dans la région.

Il a rappelé qu'il y a encore une trentaine d'années, quatre ou cinq navires y étaient déployés, contre seulement deux aujourd'hui. Face à cette faiblesse des moyens disponibles, l'ancien ministre britannique de la Défense, Ben Wallace, a suggéré de s'appuyer davantage sur les alliés. Il a notamment évoqué la possibilité de solliciter la France afin de mieux répartir les missions à l'échelle mondiale, notamment pour assurer des fonctions d'escorte ou de protection. Le 12 août, le président russe Vladimir Poutine a prévenu que Moscou répondrait de manière symétrique si des pays occidentaux procédaient à la saisie de navires russes. « Ils ont pensé qu'il était possible de saisir nos navires et de vendre les biens volés. Il s'agit, bien sûr, de piraterie et de vol. Et si cela se concrétise, nous serons contraints de répondre de façon symétrique. Et pas nécessairement dans les eaux où ils prévoient d'attaquer nos navires. Mais là où nous le jugerons approprié.

N'importe où. Y compris dans la zone de responsabilité de la flotte du Pacifique », a-t-il fait savoir. Le vice-président du Conseil de sécurité russe, Dmitri Medvedev, a ensuite développé cette position. Invoquant le principe de réciprocité, il a affirmé que la Russie pourrait prendre pour cible tout navire marchand se trouvant dans ses eaux ou dans des eaux neutres si elle avait suffisamment de raisons de soupçonner que celui-ci transporte une cargaison destinée aux intérêts de l'adversaire.

R. I.

DÉCLARATIONS DE TRUMP

Le détroit d'Ormuz «a été, est et restera iranien», rétorque la diplomatie iranienne

PLUSIEURS diplomates iraniens ont vivement réagi aux déclarations du président américain, selon lequel le détroit d'Ormuz deviendra un «territoire des États-Unis» une fois qu'il aura «fini de battre l'Iran», l'accusant d'être dans le déni. « Le détroit d'Ormuz ne peut être conquis ni par un tweet, ni par un porte-avions, ni par un décret, ni par un discours électoral », a lancé ce 15 août sur X le vice-ministre iranien des Affaires étrangères Kazem Gharibabadi, assurant que « l'Iran ne craint ni les menaces ni ne se laisse intimider par une démonstration de force». « Le détroit d'Ormuz a été, est et restera iranien », avait-il réagi dans un tweet précédent. « Ce détroit ne sera ouvert et fermé que sur ordre de l'Iran. Tant que vous refuserez d'accepter la réalité de votre défaite et que vous continuerez à vous bercer d'illusions, l'Iran continuera à imposer un blocus », a insisté le vice-ministre. « Celui qui se ment à soi-même et écoute son propre mensonge va jusqu'à ne plus distinguer la vérité ni en soi, ni autour de soi ; il perd donc le respect de soi et des autres », a de son côté déclaré le porte-parole de la diplomatie iranienne Esmaïl Baghaï, également sur la plateforme américaine, citant le passage d'une œuvre de Dostoïevski. « J'ai construit l'armée et maintenant je l'utilise », harangue Trump « Une fois que nous aurons fini de battre l'Iran [...], bientôt je déclarerai le détroit d'Ormuz comme étant un territoire des États-Unis », avait déclaré la veille Donald Trump, étranglant un rire, lors d'un meeting à Garden City, aux abords de New York. Et d'assurer que les États-Unis imposaient un « blocus ». Un « gloussement » qu'a également souligné le journaliste du Wall Street Journal Brian Schwartz. Donald Trump « plaisantait », a-t-il déclaré sur X, rapportant les propos d'un haut responsable de la Maison Blanche. « J'ai construit l'armée et maintenant je l'utilise. Un peu plus que je ne le voulais franchement, mais c'est bon parce que nous ne pouvons pas laisser l'Iran avoir une arme nucléaire, n'est-ce pas ? », a poursuivi le président des États-Unis, après avoir évoqué la « guerre d'un jour » avec le Vénézuéla, « et maintenant nous travaillons très bien avec eux, nous avons pris des millions et des millions de barils de pétrole ».

R. I.

SUD-LIBAN

Au moins neuf morts dans des frappes sionistes

NEUF PERSONNES ont été tuées ce 15 août lors des attaques israéliennes menées à l'aube dans le sud du Liban. Le Premier ministre libanais a fustigé une «escalade israélienne […] extrêmement grave», rapportant des frappes dans plusieurs localités. « Le bilan préliminaire d'une frappe sur Deir Zahrani, dans le caza de Nabatieh, s'élève à deux victimes et neuf blessés », a rapporté ce 15 août l'Agence nationale de l'information (ANI) au Liban, citant le Centre des opérations d'urgence du ministère de la Santé. « La frappe israélienne contre la localité de Ansar fait état de sept victimes, dont trois enfants et deux femmes, ainsi que de deux blessés », a également rapporté, de même source, l'ANI, évoquant un bilan de « neuf tués et 11 blessés ». Sur les réseaux sociaux, des vidéos circulent montrant les dégâts occasionnés par des frappes israéliennes, notamment à Deir Zahirani. L'ANI a aussi indiqué que « la vallée située entre Ansar et Zarariyeh a également été la cible d'une frappe, la première à une telle profondeur dans le territoire depuis le cessez-le-feu il y a deux mois ». Elle a fait état de frappes aériennes et de tirs d'artillerie « au phosphore » dans le secteur de la crête d'Ali al-Taher, une colline surplombant la région méridionale de Nabatieh. Une escalade « extrêmement grave » qui « sape les efforts visant à consolider la stabilité » du Sud-Liban Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, Tsahal a affirmé que ces frappes avaient été menées « en réponse à une attaque menée par le Hezbollah contre des soldats israéliens ». Par ailleurs, a également rapporté l'ANI, les forces israéliennes ont fait exploser des habitations dans la ville de Bint Jbeil, près de la frontière avec l'État hébreu. « Les sept martyrs [...] ne sont pas une infrastructure militaire, pas plus que les enfants et les femmes tués ne sont des cibles militaires », a fustigé sur X le Premier ministre libanais Nawaf Salam, dans la foulée de la frappe à Ansar. « L'escalade israélienne qui frappe depuis l'aube la ville de Nabatieh, la localité d'Ansar, Deir Zahirani et les villages voisins, accompagnée de raids aériens, de bombardements intenses et d'intimidations à l'encontre des habitants dans leurs foyers, est extrêmement grave et sape les efforts visant à consolider la stabilité dans le Sud », a-t-il dénoncé. Le Liban et Israël ont signé en juin un accord-cadre qui prévoit notamment un déploiement de l'armée libanaise dans le sud, à commencer par des « zones pilotes » qu'Israël doit évacuer sous réserve d'un désarmement du Hezbollah.

R. I.

RENTRÉE SCOLAIRE À SOUK AHRAS

Huit nouveaux établissements en projets

DANS le cadre de l'amélioration du cadre de vie des élèves de la wilaya de Souk Ahras, le secteur de l'éducation sera renforcé, dès la prochaine rentrée par huit nouveaux établissements. C'est ce qu'a fait savoir, Mohamed Boumahras, directeur des équipements publics.
Le même responsable a précisé à l'APS qu'il s'agit notamment de quatre collèges d'enseignement devant être réceptionnés « avant la fin du mois d'août courant » dans les communes de Souk Ahras, de Merahna, de Zaârouria et de Bir Bouhouche.
Ces structures éducatives, financées dans le cadre des programmes sectoriels de développement et d'appui aux collectivités locales, comprennent également quatre écoles primaires réparties dans les nouvelles cités du chef-lieu de wilaya, à l'instar des cités « 1.500 logements » et « 1.889 logement » réalisés dans le cadre du programme AADL, ainsi que des quartiers Baral-Salah et « 2.900 logement », selon la même source.
S'agissant de la restauration scolaire et de la fourniture de repas chauds aux élèves, M. Boumahras a ajouté que « trois nouvelles cantines seront opérationnelles avant la prochaine rentrée scolaire dans les communes de Souk Ahras, de Safel El Ouidan et de Henancha ».
Le directeur des équipements publics a noté que des travaux portant sur la réalisation de sept projets éducatifs se poursuivent, tandis que neuf autres seront prochainement lancés dans le cadre de l'amélioration des conditions de scolarisation.

R. R.

BÉJAÏA

Un an de prison ferme pour quatre fauteurs de troubles

QUATRE individus, âgés de 19 à 35 ans, originaires de deux wilayas limitrophes, ont été interpellés la semaine dernière par les éléments de la brigade de police judiciaire de la 8e sûreté urbaine, relevant de la sûreté de wilaya.
« Ces derniers sont impliqués dans une affaire de coups et blessures volontaires réciproques et d'ivresse publique », indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué transmis à notre rédaction.
Tout est parti d'un appel reçu vers deux heures du matin sur le numéro vert 1548, signalant une rixe en face de la gare routière de transport de voyageurs. Suite à cela, les éléments de police déployés sur le terrain se sont immédiatement rendus sur les lieux, où deux suspects ont été interpellés alors qu'ils se trouvaient en état d'ivresse et présentaient des traces de coups et blessures.
L'intensification des recherches a permis d'interpeller deux autres suspects impliqués dans ladite rixe. Au terme de l'enquête menée avec eux, il est apparu que l'un des suspects avait fourni une fausse identité.
Un premier dossier pénal a été établi à leur encontre pour « rixe sur la voie publique avec usage d'armes blanches, ivresse publique et trouble à l'ordre public », ainsi qu'un second dossier pénal pour usurpation d'identité, indique encore la même source.
Les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes. À l'issue de l'audience en comparution immédiate, un jugement d'un an de prison ferme assorti d'un mandat de dépôt a été prononcé à leur encontre.

N. Bensalem

STADE DE 30 000 PLACES À BÉJAÏA

Accélération de la maturation du projet

Le secrétaire général de la wilaya de Béjaïa, actuellement chargé de la gestion de la wilaya, a présidé, en fin de semaine dernière, une réunion de coordination consacrée à l'évaluation et au suivi du projet de réalisation du futur stade de 30 000 places à El-Kseur.



Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la dynamique de développement des infrastructures sportives et des projets structurants de la wilaya, notamment les projets inscrits au titre des programmes PEC, PSD, ADSEC et CSGCL.
Cette dynamique, initiée par M. Yahiaoui depuis le départ de l'ex-wali Kamel-Eddine Karbouche, concerne plusieurs secteurs, notamment les transports avec l'extension de l'aérogare, le dragage du port, la santé et l'investissement, à l'image du projet de mine de zinc et de plomb d'Amizour.
La séance de travail a permis de faire le point sur l'état d'avancement des études techniques du projet. Elle a réuni les autorités locales, notamment le chef de daïra et le P/APC d'El-Kseur, les directeurs des secteurs concernés ainsi que le bureau d'études chargé du dossier.
Les discussions ont principalement porté sur les conditions d'accès au futur complexe sportif. Un exposé détaillé a été présenté par le bureau d'études afin de présenter les différentes options envisagées pour les voies de circulation.
L'objectif est d'assurer une fluidité optimale du trafic au profit des futurs supporters et usagers, tout en intégrant l'infrastructure de manière harmonieuse dans la topographie et la configuration urbaine de la commune d'El-Kseur.
Insistant sur la nécessité d'une coordination intersectorielle efficace, le secrétaire général de la wilaya a ordonné « la finalisation rapide des procédures administratives et techniques et la levée immédiate de tout obstacle susceptible de ralentir le projet », indique la cellule de communication de la wilaya. Une attention particulière a également été accordée à l'aménagement des abords du stade. Les autorités ambitionnent de réaliser un complexe moderne et cohérent, où les infrastructures sportives et les aménagements routiers répondent aux standards internationaux et répondent aux attentes des sportifs et des habitants de la région.
Au-delà de sa vocation sportive, le futur stade de 30 000 places est appelé à constituer un nouvel atout pour le rayonnement de la wilaya. Une infrastructure de cette envergure permettra à la région de renforcer sa position comme pôle sportif et accueillir des compétitions d'envergure nationale et internationale, tout en contribuant au développement du mouvement sportif local.

N. Bensalem

EAU POTABLE À TISSEMSILT

Lancement des travaux de réalisation de réservoirs

LES TRAVAUX de réalisation de plusieurs réservoirs d'eau ont récemment été lancés à Tissemsilt, afin de renforcer les capacités de stockage de la wilaya. C'est ce qu'a fait savoir, hier, de la Direction locale de l'Hydraulique, maître d'ouvrage.
Le chef du service de mobilisation des ressources en eau, Othmane Toufik, a indiqué que ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme sectoriel ordinaire de l'année 2026 et visent à renforcer les capacités de stockage et à améliorer l'approvisionnement en eau potable au profit des habitants de la wilaya.
Le même responsable a précisé que les réservoirs, dont les travaux ont débuté, comprennent un réservoir d'une capacité de 4.500 mètres cubes à Sidi El Houari, dans la commune de Tissemsilt, un autre de 5.000 mètres cubes dans la commune de Khemisti, ainsi qu'un troisième d'une capacité de 3.000 mètres cubes dans la commune de Boucaïd.
Le responsable a également fait savoir que les travaux de réalisation de six autres réservoirs d'eau seront lancés prochainement dans les communes de Layoune, Bordj Bounâama, Bordj El Emir Abdelkader, Lazharia et Ammari, pour une capacité totale de stockage estimée à 16.000 mètres cubes. Ces infrastructures contribueront à renforcer les capacités de stockage de la wilaya, notamment dans les zones éloignées.
La même source a, par ailleurs, indiqué que, dans le cadre des efforts visant à améliorer l'approvisionnement en eau potable et à renforcer les capacités de mobilisation de cette ressource vitale, le forage de sept nouveaux puits profonds sera prochainement lancé dans plusieurs communes de la wilaya.

R. R.

LA CARAVANE DES CONTEURS REPREND LA ROUTE

15 wilayas, une seule histoire

La deuxième étape de la « Caravane des Conteurs – Kan Ya Makan » a débuté hier, avec un programme qui s'étendra jusqu'au 20 août dans 15 wilayas du Nord, à travers les régions du Centre, de l'Est et de l'Ouest.



Portée par le ministère de la Culture et des Arts, à travers l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), cette tournée avait initialement été programmée du 1er au 5 août. Elle a finalement été reportée à la suite du deuil national et de la suspension des activités culturelles à caractère festif.

Cette nouvelle étape s'inscrit dans la volonté du ministère de rapprocher davantage la culture des citoyens, notamment des enfants et des jeunes, tout en contribuant à la préservation et à la transmission du patrimoine culturel immatériel algérien.

Après une première phase menée au printemps dans les dix nouvelles wilayas du Sud, durant les mois d'avril et mai 2026, la caravane poursuit ainsi son périple avec un art au cœur de son programme, celui du hakawati, le conteur traditionnel.

À travers les récits, les personnages et les paroles transmises de génération en génération, le conte populaire constitue en effet l'un des précieux réservoirs de la mémoire collective. Il conserve des expressions, des valeurs, des coutumes et des représentations du monde qui ont longtemps circulé dans les familles et les espaces de transmission orale.

Le coup d'envoi de cette deuxième étape sera donné demain, dimanche 16 août, dans les wilayas de Blida, Boumerdès et Tipasa. Les activités investiront notamment la Bibliothèque principale de lecture publique de Bouinan, la Bibliothèque principale de lecture publique Abderrahmane-Benhamida et ses annexes, la Maison de la culture Ahmed-Aroua d'El Koléa ainsi que la Bibliothèque principale de lecture publique Assia-Djebar.

La caravane poursuivra sa route lundi 17 août à Chlef, Bouira et Médéa, avant de rejoindre, mardi 18 août, Relizane, Djelfa et Jijel.

Mercredi 19 août, les conteurs feront étape à Mostaganem, Guelma et M'Sila. La tournée s'achèvera jeudi 20 août à Sidi Bel-Abbès, Annaba et Bordj Bou-Arréridj.

Au-delà des spectacles, la démarche vise à redonner au conte populaire toute sa place dans la transmission des valeurs, des savoirs, des traditions et des coutumes. Elle entend également familiariser les plus jeunes avec un patrimoine oral dont la pérennité dépend de sa capacité à trouver de nouveaux publics et de nouveaux espaces de transmission.

L'art du conteur est ainsi considéré comme une composante du patrimoine culturel immatériel, mais aussi comme une pratique vivante, appelée à évoluer au contact des générations auxquelles elle s'adresse.

La caravane s'appuie sur un important réseau d'établissements culturels, notamment les bibliothèques principales de lecture publique, les musées nationaux et les maisons de la culture. Ces espaces accueillent différentes activités, allant des rencontres aux ateliers, en passant par les veillées de contes et les spectacles.

Cette initiative s'inscrit par ailleurs dans un dispositif plus large consacré à la valorisation du patrimoine culturel immatériel. Le conte avait notamment été mis à l'honneur lors de la semaine « 7/7 Ma Culture », organisée du 1er au 8 juin dernier dans plusieurs établissements culturels du pays.

À cette occasion, l'art de la parole avait également quitté les lieux culturels traditionnels pour investir les rames de tramway dans sept wilayas, en coordination avec la Société d'Exploitation des Tramways (SETRAM), offrant au conte un nouveau cadre de diffusion au plus près du public.

La deuxième phase de la « Caravane des Conteurs – Kan Ya Makan » intervient enfin dans le cadre de la saison estivale portée par le programme national « Summer House Culture and Arts », qui propose des ateliers consacrés à différentes disciplines artistiques et culturelles, dont le conte. De wilaya en wilaya, la caravane entend ainsi faire revivre une parole ancienne dans des espaces nouveaux et transmettre aux jeunes générations un patrimoine qui ne prend véritablement vie que lorsqu'il est raconté, écouté et partagé.

Aymen D.

CULTURE, TRADITIONS ET SAVOIR-FAIRE

L'Algérie au rendez-vous du 16e Festival « Orientalys » à Montréal

LA CULTURE algérienne est à l'honneur à Montréal, où l'Algérie prend part à la 16e édition du Festival « Orientalys », qui se clôture aujourd'hui, après quatre jours de célébration culturelle dans la métropole canadienne. Organisé du 13 au 16 août, ce rendez-vous annuel réunit des cultures et des communautés venues des quatre coins du monde et transforme le Vieux-Port de Montréal en un vaste espace consacré à la musique, aux arts, à l'artisanat et aux traditions.

La présence algérienne est notamment portée par l'Association « Mafatih » de la culture algérienne au Canada, présidée par Fatiha Outchernane. Son pavillon algérien attire depuis le début de la manifestation des visiteurs de différentes nationalités venus découvrir les multiples facettes du patrimoine national.

Costumes traditionnels, artisanat, gastronomie et différents éléments du patrimoine algérien sont présentés au public, offrant un aperçu de la diversité culturelle du pays et de la richesse de ses traditions.

Le pavillon algérien constitue un espace de rencontre directe avec le public canadien. Les visiteurs peuvent y découvrir de plus près des éléments de la vie quotidienne, des traditions et de l'identité culturelle algérienne.

Cette présence revêt également une dimension particulière pour la communauté algérienne établie au Canada. Les initiatives de ce type contribuent à maintenir le lien avec la mémoire et le patrimoine national, notamment auprès des nouvelles générations, tout en permettant au public canadien de mieux connaître l'Algérie et ses différentes expressions culturelles.

La participation algérienne ne se limite toutefois pas à l'exposition des traditions. Elle s'appuie également sur les arts et la musique pour faire découvrir d'autres territoires et d'autres composantes du patrimoine national.

Depuis Ghardaïa, la troupe Solaoun a pris part à la manifestation avec des spectacles inspirés du patrimoine de la vallée du M'zab. Costumes, rythmes, coutumes et traditions se mêlent dans des prestations destinées à faire découvrir au public une culture du Sud algérien profondément enracinée dans l'histoire.

La participation de la troupe porte également une dimension touristique. Les artistes mettent en lumière Ghardaïa, la vallée du M'zab et, plus largement, le Sahara algérien, en présentant ses richesses culturelles et naturelles.

La musique, les costumes et les traditions deviennent ainsi autant de portes d'entrée vers le territoire. Le spectacle ne se limite plus à la découverte d'un patrimoine culturel, mais invite également le public à s'intéresser aux lieux qui lui ont donné naissance.

La participation algérienne au Festival « Orientalys » illustre aussi le rôle joué par la communauté algérienne au Canada dans la promotion de la culture nationale. Les initiatives associatives et artistiques deviennent des espaces de dialogue avec le public local et contribuent à faire connaître l'Algérie au-delà des cadres institutionnels traditionnels.

Elles constituent également un moyen de valoriser la destination Algérie, en associant patrimoine culturel, traditions, musique, artisanat et découverte des territoires.

Alors que le festival tire aujourd'hui, dimanche 16 août, ses dernières heures, la présence algérienne aura permis de mettre en avant plusieurs expressions du patrimoine national, entre savoir-faire, gastronomie, costumes, musique et traditions.

Entre le pavillon algérien et les prestations de la troupe venue de Ghardaïa, cette 16e édition du Festival « Orientalys » offre ainsi une vitrine à une Algérie riche de ses multiples héritages culturels et unie par une identité commune.

À Montréal, le patrimoine devient un langage universel. Il rapproche les communautés, transmet la mémoire aux nouvelles générations et permet à l'Algérie de faire entendre sa voix culturelle bien au-delà de ses frontières.

Aymen D.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE TLEMCEN
COMMUNE DE TLEMCEN

L' AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
D'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 20/2026
NIF COMMUNE DE TLEMCEN
196 2130 1915 0629

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 2 du decret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la reglementation des marchés publics et des délégation des marchés public.

le Président de la Commune de Tlemcen , porte à la connaissance des entreprises ayant participés à l' appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, N° **20/2026** paru dans le **BOMOP** et les quotidiens ,**le jeune indépendant,** الجزائر الجديدة **et les journaux èlectronique latest report ‹DZ54 ‹** relatife au projet : **Aménagement et réhabilitation jardin Grand Bassin : (1ère tranche)**

(Aménagement, Réhabilitation et réalisation Grand Bassin)

et que les résultats de la commission Communale d 'analyses et jugements des offres, reunie en date du **14/07/2026** à quatorze heures , sont :

Désignation du projet	Entreprise	MONTANT EN T.T.C en D.A	Délai	Note Technique	NIF	Critère de choix
Aménagement et réhabilitation jardin Grand Bassin : (1ére tranche) (Aménagement, Réhabilitation et réalisation Grand Bassin)	SARL BATI CHOFFA	69.543.243,00 DA	deux (02) mois	66.00/ 100	002414042414344	La seul entreprise qualifieé technique ment .

Conformément à l'article 82 du decret Présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant la reglementation des marchés publics et des délégation des marchés public , les soumissionnaires sont invités, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiéres.les soumissionaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens .

Le Jeune Indépendant du 16/08/2026 / ANEP 2631012160

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et de l'aménagement du territoire

Office De Promotion et De Gestion Immobilière De La wilaya De Mascara

DIRECTION GENERALE

MISE EN DEMEURE N°02
A l'entreprise : BELLAHRECHE MOULAY
Dont le siégé social est à à local 02 N°02 Cité Nasr –Takhmaret wilaya de Tiaret
Marché N°: 08/2025 en date du 16/02/2025
Ayant pour objet : Réalisation des 20/300 logements publics locatifs y/c VRD à HACHEM wilaya de Mascara
Programme : Année 2023

- Conformément au décret exécutif **N°21-219** du **20/05/2021** portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicable aux marchés publics de travaux.
- Vu l'article **119** du décret exécutif **N°21-219** du **20/05/2021** portant du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux
- Vu les articles 90-91-92 et 93 de la loi N°23/12 du 05/08/2023, fixant les règles générales relatives au marchés publics
- Conformément au décret présidentiel **N°15-247** du **16 septembre 2015** portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.
- Conformément au décret exécutif du 15 rabie ELAouel 1447 correspondant au 08 septembre 2025 pour la nomination du Monsieur ZERDI RAFIK Directeur Général de l'office de promotion et de gestion immobilière de Mascara .
- Vu le Marché visé par la commission des marché publics de l'office sous le sous le **N°: 23/2025 en date du 10/02/2025** approuvé par le service contractant en date du **16/02/2025 sous le N° 08/2025** relatif à la réalisation des 20/300 Logements publics locatifs Y/C V.R.D **en lot unique à HACHEM, programme 2023** .pour un montant de : **62.996.342.90 DA** conclu avec l'office de promotion et de gestion immobilière de Mascara et l'entreprise des travaux **BELLAHRECHE MOULAY** dont le siège social est **à local 02 N°02 Cité Nasr –Takhmaret wilaya de Tiaret .**
- Vu l'ordre de service en date du **16/02/2025** sous le numéro **N°44/2025** portant démarrage des travaux objet du marché notifié à l'entreprise des travaux **BELLAHRECHE MOULAY** en date du **16/02/2025**
- Vu le délai de réalisation **Dix (10) mois.**
- Vu le taux d'avancement physique de projet estimé à **Soixante Trois (63%).**
- Vu la consommation des délais de dix (10) mois sur dix (10) mois
- Vu l'expiration du délai après prolongation en date du **18/08/2026.**
- Vu le non - respect du planning d'avancement des travaux.
- **Vu la 1ere mise en demeure paru dans les jounaux nationaux « CAP DZ » en date du 20/11/2025 et «ولا» en date du 23-11-2025 sous N° ANEP 2531015197.**
- Vu le non - respect de la clause du marché concernant le travail posté système **(3*8).**
- Vu l'absence des moyens humains, matériaux et matériels sur chantier
- En application de l'article 09 du marché 08/2025 en date du 16/02/2025 qui stipule la résiliation du marché.

- L'entreprise des travaux de bâtiment **BELAHRECHE MOULAY** dont le siégé social est à la **Dont le siégé social est à local 02 N°02 Cité Nasr –Takhmaret wilaya de Tiaret** est mise en demeure N°02 afin de remédier ce qui précède

- L'entreprise est appelé a remédier cette situation dans un délai de huit (08) jours qui suit l'apparition du dite mise en demeure N°02.
- Dans le cas échéants, l'OPGI se trouve dans l'obligation de résilié aux torts exclusifs le marché, toute respectant la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant du 16/08/2026 / ANEP 2631012170

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ديوان الترقية و التسيير العقاري لولاية مستغانم
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA DE MOSTAGANEM

DIRECTION GENERALE
N°3968/D.G/2026
N°839/D.M.O/2026

Mostaganem le 30 JUIL 2026

MISE EN DEMEURE N°01
A L'entreprise : Groupement Nebah & Louafi dont le siège social est à Ouled Fares - Chlef.
Détentrice du Marché N°131/2025 en Date du 17/06/2025.
Ayant pour objet : Réalisation de : 40/2000 Logements publics locatifs 3e tr 2011 à Saf Saf Wilaya de Mostaganem
Lot :Unique v compris VRD

- Conformément au décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux
- Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés et de délégation de service public.
- Vu le Marché visé par la commission des marchés publics de l'office sous le **N°85/2025** en date du **17/06/2025**, approuvée par le service contractant en date du **17/06/2025** sous le numéro : **131/2025**, concernant le projet de réalisation de : **40/2000** logements publics locatifs 3e tr 2011 à **Saf Saf** Wilaya de Mostaganem.
- Lot : **TCE y compris VRD** pour un montant de : **130.724.192,33 DA/TTC** conclu avec l'entreprise de travaux **Groupement Nebah & Louafi** dont le siège social est à **Ouled Fares - Chlef.**
- Vu l'ordre de service en date du **17/06/2025** sous le numéro **152/2025** portant démarrage des travaux objet du marché, notifié à l'entreprise de travaux **Groupement Nebah & Louafi** en date du **17/06/2025.**
- Vu le délai de réalisation du marché qui est de : **10 Mois.**
- Vu le rapport du chef de projet en date du **06/04/2026**, qui constate faible cadence dans les travaux, et insuffisance d'approvisionnement en matériaux de construction et moyens humains nécessaires, et non respect les instructions du maitre de l'ouvrage et maitre de l'œuvre.
- Vu le rapport du BET concernant le retard dans l'exécution des travaux, et manque moyens humains et matériels, et non respect les instructions du maitre de l'ouvrage et maitre de l'œuvre.
- Vu le constat de huissier de justice en date **20/07/2026** qui constate retard dans les travaux et insuffisance de la main d'œuvre.
- Vu le retard engendré par rapport au planning.
- En application de l'article **08** du marché **N°131/2025** en date du **17/06/2025** qui stipule la résiliation du marché
- Vu les articles 149-150-151-152 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
- Vu l'article 119 du décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux

L'entreprise de travaux de bâtiment Dont Toute Ses Phases : **Groupement Nebah & Louafi** dont le siège social est à **Ouled Fares - Chlef** est mise en demeure pour : activé la cadence des travaux, renforcé le chantier en moyens humains et matériaux de construction ; respecter le planning des travaux et rattraper le retard accumulé, et ceci dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

Faute de quoi le présent marché sera résilié aux torts exclusifs de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant du 16/08/2026 / ANEP 2631012187

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
Ministère de L'Habitat & l'Urbanisme & de la Ville & de L'aménagement du Territoire
Office De Promotion Et De Gestion Immobilière d'El-BAYADH
وزارة السكن و العمران و المدينة والتهيئة العمرانية
ديوان الترقية و التسيير العقاري لولاية البيض
المديرية العامة

Réf : 55 / D.G / O.P.G.I /2026.

Douzième (02 ème) MISE EN DEMEURE avant résiliation
A : Entreprise SEDDIKI KADDOUR
Adresse : RUE DJOUDI ELABIOD SIDI CHIEKH ELBAYADH
Détentrice du Marche N°07/2019 en date du 16/09/2019
Ayant pour objet : réalisation & viabilisation de 50/400 logements LPA à la commune EL-Bayadh wilaya D'EL-Bayadh.
Lot 04

- *Conformément au décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.*
- *Conformément au Décret Présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés et de délégation de service public.*
- *Vu le marché visé par la commission des marches publics de l'office sous le N°05/2019 en date du 16/09/2019 approuvée par le service contractant en date du 16/09/2019 sous le numéro 07/2019 concernant le projet de réalisation & viabilisation de 50/400 logements LPA à la commune EL-Bayadh wilaya D'EL-Bayadh.*

Lot 04 pour un montant de 143 600 672.42DA conclu avec l'entreprise des travaux SEDDIKI KADDOUR dont le RUE DJOUDI ELABIOD SIDI CHIEKH ELBAYADH .

- *Vu l'ordre de service en date du 27/03/2024 sous le numéro 03/2019 portant reprise les travaux objet du marche, notifie à l'entreprise des travaux SEDDIKI KADDOUR*
- *Vu le délai de réalisation du marché qui est de 20 mois.*
- *Vu l'expiration des délais contractuels en date du 26/11/2025.*
- *Vu la première mise en demeure sous le N° ANEP 26 apparu en date du 30/03/2025 dans le journal DJOUMHOURIA en arabe.et journal le patriote en français*
- *Vu la très faible cadence dans les travaux conformément à la lettre établie par le bureau d'étude en date du 03/05/2026 qui stipule que l'entreprise n'a pas respecté planning d'avancement des travaux et que le chantier à l'arrêt (à l'abondant)*
- *le non- respect des directives mentionné dans le cahier charge.*
- *Vu le retard engendré dans le cahier charge.*
- *En application de l'article 39 du marché N°07/2019 en date du 16/09/2019 qui stipule la résiliation du marché.*
- *Vu les articles 149-150-151-152 du Décret Présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés et de délégation de service public.*
- *Vu l'article 119 du décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation de cahier des clauses administratives générales applicables aux marches publics de travaux. L'entreprise des travaux SEDDIKI KADDOUR dont la rue DJOUDI ELABIOD SIDI CHIEKH ELBAYADH .*
- *Est la 02ème mise en demeure d'accèlère les travaux ; et ceci dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure faute de quoi présent marché sera résilié aux torts aux exclusifs de l'entreprise*

Le Jeune Indépendant du 16/08/2026 / ANEP 2631012180

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
DE LA WILAYA DE TISSEMSILT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES
Pour la deuxième fois, suite à l'annulation du premier appel d'offres.
N° : ..... / 2026

Programme : **complémentaire 2022**
Intitulée de l'opération : « Réalisation des réseaux d'Assainissement des douars des communes de Tissemsilt, Khemisti et Bordj Bounaama wilaya de Tissemsilt »

Mr Le Wali de la Wilaya de Tissemsilt représenté par Mr le Directeur de l'Hydraulique de la Wilaya de Tissemsilt lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence des Capacites Minimales en vue de :
Projets :

LOT 01: Réalisation du Réseau D'assainissement des Douars Miss1. Misse 2. Laalam. Nougar (Commune De Tissemsilt)
LOT 02 : Réalisation du Réseau d'Assainissement des Localités MAGTAA1 et MAGTAA 2, (Commune de Bordj Bounaama)
LOT 03: Rénovation d'une Partie du collecteur D'assainissement Oued Ain Hamra (commune de Khemisti)

Tout soumissionnaire désirant participer à cet Appel d'Offre Ouvert avec Exigences des Conditions Minimales doit Obligatoirement répondre aux Conditions suivantes :

a) **En cas le Candidat ou Soumissionnaire seul :**

Tout soumissionnaire désirant participer à cet Appel d'Offre **Ouvert avec Exigences des Conditions Minimales** doit Obligatoirement répondre aux Conditions suivantes :

C1 - Avoir une Qualification **catégorie (04) ou plus**, activité principale hydraulique en cours de validité
C2 - Avoir déjà réalisé des projets similaires « réalisation d'un réseau d'assainissement », Justifié par Attestation de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage public.

3- Un Chiffre d'Affaire Moyen des 03 dernières années justifiées par C20 ou Attestation d'Activité et visés par les **Services des impôts.**

Pour Lot N°:01 et 02: «Un chiffre d'affaire **supérieur ou égal (20 000 000,00 DA) Vingt Million Dinars Algériens.**»
Pour Lot N° 03 : «Un chiffre d'affaire **supérieur ou égal (12 000 000,00 DA) Douze Million Dinars Algériens**»

C4- présenté un engagement écrit et signé par le soumissionnaire lui obligeant le déroulement des travaux soit au système 3 x 8, soit au système 2 x10

b) **En cas de groupement:** La participation sous forme de groupement d'entreprises est autorisée, sous réserve du respect des dispositions suivantes:
- ❖ Le groupement doit être constitué sous la forme d'un groupement solidaire, conformément à la réglementation en vigueur.
- ❖ Le partenaire principal (chef de file) du groupement doit être expressément désigné dans l'acte d'engagement.
- ❖ Le chef de file, à lui seul, doit satisfaire aux critères de capacité technique (C1) tels que définis pour le lot concerné.
- ❖ Le groupement, pris globalement (chef de file et/ou membres cumulés), doit justifier, au cours des trois (03) dernières années, d'un chiffre d'affaires annuel moyen égal ou supérieur aux critères de capacité financière (C2) exigés pour le lot concerné.
- ❖ Aucun membre du groupement ne peut participer au présent appel d'offres:
  - à titre individuel;
  - ni en tant que membre d'un autre groupement.

- Les soumissionnaires peuvent participer à **un (01) lot ou à plusieurs lots**; et peut avoir un ou plusieurs lots à conditions qu'il possède des moyens matériels et humaines distincts (chaque lot doit avoir des moyens à part).
- Dans le cas où le soumissionnaire n'aurait pas joint à son offre **l'ensemble des documents et justificatifs exigés**, le service contractant se réserve le droit de lui demander de **compléter son dossier**, conformément à la réglementation en vigueur.
- Aucune entreprise, qu'elle participe **à titre individuel, en qualité de chef de file** ou **en tant que membre d'un groupement**, ayant **un (01) projet en cours d'exécution ou déjà attribué** avec les services de la Direction de l'Hydraulique de la Wilaya de Tissemsilt, **ne peut participer au présent appel d'offres** en proposant **les mêmes moyens humains et/ou matériels** déclarés dans le projet qui lui a été attribué.

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le dossier d'appel d'offres, peut en faire la demande au service contractant par lettre, télégramme ou télécopie envoyer à :

La direction de l'Hydraulique de la wilaya de Tissemsilt,
Adresse : Route d' ALGER 38000 TISSEMSILT
Tel : 046.56.72.21 Fax : 046.56.72.20

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres les documents exigés par la réglementation en vigueur en trois enveloppes :

1. Première enveloppe : dossier de candidature : Elle doit contenir les pièces suivantes :

N°	PIECE ou DOCUMENT	NBR
01	Déclaration de Candidature dûment signée, cachetée et remplie,	01
02	Déclaration de Probité, dument remplie, cachetée et signée.	01
03	Copie du Statut de l'entreprise en cas d'une Société,	01
04	Copie de la Délégation de Pouvoir ou de Signature en cas d'une Société	01
05	Copie du Certificat de qualification et de classification professionnelle en Hydraulique, **catégorie 04 ou plus,** activité **Principale** en cours de validité	01
06	Copie des Attestations d'activités ou C 20 montrant des chiffres d'affaire, des Trois dernières années visés par les services des impôts.	01
08	Liste des Moyens Matériels à mettre en œuvre au Chantier avec Précision du Nom de l'Engin, sa Marque et son Matricule.	01
09	Liste des Moyens Humains à mettre en œuvre au Chantier par Précision du Nom de la Personne, son Grade et son Numéro d'Immatriculation de la CNAS.	01
10	Liste des Références Professionnelles (Projets Réalisés) du soumissionnaire en matière de réalisation des travaux de Même Nature : Attestation 01 : (***Avoir déjà réaliser un réseau d'assainissement, justifié par attestation de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage public)***. avec Précision de l'Intitulé du Projet, son Montant, Date de la Réception des Travaux avec justification (**Aattestations de bonne exécution signée par les Services contractants**).	01

2. Deuxième enveloppe : OFFRE TECHNIQUE : Elle doit contenir les pièces suivantes :

N°	PIECE ou DOCUMENT	NBR
01	Instruction aux Soumissionnaires signée, cachetée et paraphée par le soumissionnaire	01
02	Déclaration à Souscrire dûment signée, cachetée et remplie.	01
03	Délai + Planning des travaux	01
04	**Mémoire Technique Justificatif** des Capacités du Soumissionnaire Signé et Cacheté	01
05	Les Moyens Matériels à mettre en œuvre au Chantier avec justification(**Carte grise + Assurances pour les moyens roulants, facture d'achat et PV de constat** fait par un huissier de justice pour les **moyens non roulants établi dans un délai de 12 mois à la date d'ouverture des offres.**)	01
06	Les Moyens Humains à mettre en œuvre au Chantier avec justification (**diplômes + Attestations d'Affiliation** de la CNAS de) **valide à la date d'ouverture des offres.**)	01
07	Le Présent Cahier des Charges (CPS, CPC et CPT) dument signé et cacheté.	03

3. Troisième enveloppe : OFFRE FINANCIERE : Elle doit contenir les pièces suivantes :

N°	PIECE ou DOCUMENT	NBR
01	Copie de la Lettre de Soumission dûment signée, cachetée et remplie,	01
02	Bordereau des Prix Unitaires dument rempli en Lettre et en Chiffre, Signé et Cacheté	01
03	Détail Quantitatif et Estimatif dument rempli en Chiffre et en Lettre, Signé et Cacheté	01

Les Trois enveloppes seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°……../2025 »

(À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)
« Réalisation des réseaux d'Assainissement des douars des communes de Tissemsilt, Khemisti et Bordj Bounaama wilaya de Tissemsilt»

Les offres seront déposées par Porteur à l'adresse suivante :

LA DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA de TISSEMSILT
(Secrétariat du Directeur)
Adresse : Route d' ALGER 38000 TISSEMSILT

Préparation des Offres :
La Durée de Préparation des offres est à Quinze (15) Jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP
La Date de depot des offres est fixée au Quinzième (15ième) Jour de la durée de Préparation des Offres avant 12h00.

Ouverture des offres des Candidatures, techniques et Financieres :
La date d'ouverture des plis est fixée au Quinzième (15ième) JOURS de la durée de préparation des offres à 13h30 au siége le la direction de l'hydraulique de la Wilaya de Tissemsilt. En cas d'un jour férié, l'ouverture sera le jour suivant.
Les soumissionnaires sont invités et convoqués à assister à la séance d'ouverture.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmentés par la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 16/08/2026 / ANEP 2616027577

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Hydraulique

الديوان الوطني للتطهير
O N A Office National de l'Assainissement

NIF 000116001715484

Avis d'Attribution Provisoire du marché

Relatif à l'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°34/MOD/ONA/2026 portant sur les « Travaux de réalisation d'un système de traitement tertiaire au niveau de la station d'épuration de la ville de Rélizane Wilaya de Rélizane »

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436, correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office National de l'Assainissement (ONA) informe les soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°34/MOD/ONA/2026, intitulé « Travaux de réalisation d'un système de traitement tertiaire au niveau de la station d'épuration des eaux usées de la ville de Rélizane Wilaya de Rélizane » , publié dans les quotidiens nationaux « الصحيفة » et « Le jeune indépendant » en date du 02 Juin 2026 ,la presse électronique « سبق برس» en date du 04juin 2026 , « الحراك الاخباري » en date du 09juin 2026 et dans le BOMOP n° 2022 de la semaine du 07 au 13/06/2026, que l'évaluation technique et financière des offres a donné lieu aux résultats suivants :

Projet	Soumissionnaire retenu N I F	Note technique / 100	Montant en DA TTC	Délai de réalisation
Travaux de réalisation d'un système de traitement tertiaire au niveau de la station d'épuration des eaux usées de la ville de Rélizane (Wilaya de Rélizane)	EGTPH HELLALET HELLAL 184054201580107	72	365 490 650,00	12 mois

Conformément à la réglementation en vigueur, les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, peuvent se rapprocher des services de l'ONA, plus tard, trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Tout soumissionnaire contestant l'attribution provisoire, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis, auprès de la Commission Sectorielle des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique, sise au 03, rue de Caire KOUBA, ALGER.

Le Jeune Indépendant du 16/08/2026 / ANEP 2616027633

وكالة عدل

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST
Cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida.
N° Identification fiscale : 000016001405697
A.A. D. L
PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE
AADL 03

AVIS DE PRESELECTION
AU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
(MAITRISE D'ŒUVRE)

PROJET : ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RÉALISATION DE 2500 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS À LA COMMUNE DE BOUINAN AMROUSSA SITE 02, WILAYA DE BLIDA
« Tranche 300 000 Logements, Zone 02 »

N°40/DRAO/AADL/2026 DU 04/06/2026

En application des dispositions de l'article N° 46 de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du Logement « A.A.D.L », Direction Régionale d'Alger Ouest, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture restreint (maîtrise d'œuvre) **N°40/DRAO/AADL/2026**, publié dans les quotidiens nationaux **Le Jeune Indépendant** en date du **04/06/2026 et الجزائر الجديدة** en date du **04/06/2026**, Que les candidats présélectionnés sous cités :

N°	N° de plis	Bureau d'études	Eligibilité	Observation
01	01	BET ICAR CHAOUCH HASSEN	Eligible	Qualifié pour la 2ème phase
02	02	BET ALFA-CER	Eligible	Qualifié pour la 2ème phase
03	04	BET BAUS	Eligible	Qualifié pour la 2ème phase
04	05	SETAM MEDEA	Eligible	Qualifié pour la 2ème phase
05	06	BEHA	Eligible	Qualifié pour la 2ème phase
06	10	BET KALEM ABDELGHANI	Eligible	Qualifié pour la 2ème phase
07	11	GROUPEMENT CNERU-BEREG	Eligible	Qualifié pour la 2ème phase

sont invités à remettre les plis de leurs offres techniques, offre de prestation et offre financière, sous enveloppe principale scellé et anonyme, ne comptant aucune inscription extérieure autre que le numéro objet du concours, le nom et l'adresse du maitre d'ouvrage et la mention à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, conformément aux dispositions du cahier des charges dans un délai de vingt et un (21) jours à compter de la première parution de l'avis de présélection sur les quotidiens nationaux ou la presse électronique ou le BOMOP.

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers correspondent, au dernier jour de la durée de leur préparation, au plus tard à 12H00. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.

Les offres doivent être déposées dans les délais requis à l'adresse suivante :

Direction Régionale D'Alger Ouest « DRAO/AADL »
Cité 540 logements AADL Bt « D » BRAKNI. BLIDA

Les enveloppes des offres de prestation ne sont ouvertes qu'après l'évaluation des offres techniques L'ouverture des enveloppes des offres de prestation n'est pas publique, Les enveloppes des offres financières ne sont ouvertes qu'après les résultats de l'évaluation des prestations par le jury, la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres procède à l'ouverture des plis des offres financières des soumissionnaires pré-qualifiés par le jury.

L'ouverture en séance publique du dossier, offre technique s'effectuera au siège du maître d'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiqué à Treize heure (13H00).

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires d'assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant du 16/08/2026 / ANEP 2616027553

MONDIAL-2027 FÉMININ

Le tirage au sort du tournoi de barrage fixé au 20 août à Zurich

LE TIRAGE au sort de la phase préliminaire du Tournoi de barrage de la Coupe du Monde féminine 2027 aura lieu jeudi 20 août au siège de l'instance mondiale à Zurich, à partir de 14h00 (heure locale), (13h00 algérienne), a annoncé la FIFA sur son site officiel. Cette opération permettra de déterminer la répartition des six équipes engagées dans cette phase, à savoir le Chinese Taipei et l'Ouzbékistan pour l'AFC, l'Afrique du Sud et le Ghana pour la CAF, l'Equateur pour la CONMEBOL et la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour l'OFC, précise l'instance internationale. Les six sélections seront réparties en trois chapeaux sur la base du classement mondial féminin de la FIFA du 16 juin 2026.
Le chapeau 1 sera composé du Chinese Taipei et de l'Ouzbékistan, le chapeau 2 de l'Afrique du Sud et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, tandis que le Ghana et l'Equateur figureront dans le chapeau 3.
Conformément à la procédure de tirage, les équipes d'une même confédération ne pourront pas être opposées.
Chaque sélection disputera trois rencontres durant la phase préliminaire, prévue pendant la fenêtre internationale du 24 novembre au 5 décembre 2026. Les deux premières équipes au classement se qualifieront pour la phase finale du tournoi de barrage.
Elles rejoindront quatre équipes directement qualifiées pour cette phase finale, à savoir deux représentants de la Concacaf, le Venezuela pour la CONMEBOL et une sélection de l'UEFA. La phase finale, prévue du 23 février au 6 mars 2027, se disputera sous forme de matches à élimination directe et attribuera les trois dernières places pour la Coupe du Monde féminine 2027. La FIFA a également indiqué que le calendrier des matches de la Coupe du Monde féminine 2027 sera dévoilé lors du même événement à Zurich.
La première version du calendrier permettra notamment de connaître les affiches programmées dans les huit stades retenus ainsi que les villes où le Brésil, pays hôte, disputera ses matches de la phase de groupes. Pour rappel, la sélection algérienne a validé son ticket pour la Coupe du monde 2027 au Brésil pour la première fois de leur histoire, en battant samedi dernier la Côte d'Ivoire (2-1), en demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN2026..La Coupe du Monde féminine 2027 se déroulera au Brésil du 24 juin au 25 juillet 2027. Cette dixième édition sera la première de l'histoire de la compétition organisée en Amérique du Sud.

LIGUE 1 MOBILIS

Le MC Alger avertit l'Espérance Tunis pour Youcef Belaïli

À peine sa suspension prononcée par la FIFA levée par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS), Youcef Belaïli se retrouve déjà au cœur d'une nouvelle imbroglio juridique. Alors que l'Espérance Sportive de Tunis a publiquement annoncé l'activation immédiate du contrat du joueur dès l'annulation de sa sanction, le MC Alger est rapidement sorti du silence pour affirmer que l'international algérien a bel et bien signé un engagement ferme et définitif en faveur du Doyen.



Le champion d'Algérie en titre a publié une mise au point particulièrement musclée dans la foulée de l'annonce du club tunisois. Dans un communiqué officiel, la direction du Mouloudia d'Alger confirme que l'attaquant oranais avait paraphé un contrat en bonne et due forme, faisant valoir un engagement contractuel « documenté » et strictement conforme aux règlements sportifs en vigueur.
La direction algéroise insiste d'ailleurs sur le fait que ses précédentes déclarations concernant un accord total avec Belaïli ne reposaient aucunement sur de simples discussions informelles ou des promesses verbales, mais bel et bien sur un document contractuel légalement signé par le joueur.
Le club algérois insiste notamment sur l'existence d'un document contractuel signé par le joueur. La direction du Mouloudia précise que ses précédentes déclarations, annonçant un accord définitif avec Belaïli, ne reposaient ni sur de simples discussions ni sur un engagement verbal. Selon le club, elles étaient fondées sur un contrat dûment signé par le joueur.
Le communiqué du MCA laisse désormais entrevoir un possible bras de fer juridique. La direction mouloudéenne affirme qu'elle ne renoncera « en aucun cas » à ses droits et à ses intérêts si l'existence d'engagements contractuels contradictoires venait à être établie. Le club annonce ainsi son intention d'utiliser tous les moyens légaux et institutionnels disponibles afin de défendre ses intérêts. Une position qui pourrait transformer le feuilleton Belaïli en véritable dossier juridique entre les différentes parties.
Cette sortie officielle intervient également alors que plusieurs informations faisaient état d'un accord conclu entre le joueur et le MCA autour d'un contrat de deux saisons. L'entrée en vigueur de cet engagement aurait toutefois été liée à la décision du TAS et à la validation de la situation médicale du joueur. Le MCA demande d'ailleurs à ses supporters de rester calmes et de faire confiance aux institutions du club. La direction assure qu'elle suivra le dossier avec « le plus grand sérieux » et qu'elle ne fera aucune concession lorsqu'il s'agira de défendre les intérêts du Mouloudia.
Face à cette superposition d'engagements contradictoires, le MC Alger assure qu'il suit l'évolution du dossier avec la plus haute attention et prévient qu'il entend défendre fermement et sans concession ses droits institutionnels. Le club algérois se dit prêt à employer « tous les moyens légaux et institutionnels » à sa disposition devant les instances compétentes pour faire valoir ses arguments. Tout juste sorti d'un long bras de fer juridique ayant mené à l'annulation de sa suspension, Belaïli reste fidèle à ses habitudes et semble se diriger tout droit vers une nouvelle bataille réglementaire à haut risque.

LES VERTS TOUJOURS SANS SÉLECTIONNEUR

Walter Mazzari, nouveau favori surprise pour le poste de sélectionneur !

APRÈS Félix Sánchez, Pioli et désormais Mazzarri, le casting continue de s'étoffer. Mais à ce stade, Paulo Bento reste le mieux placé, tandis que Walter Mazzarri s'impose comme une alternative de plus en plus sérieuse.
Le feuilleton autour du futur sélectionneur de l'équipe nationale algérienne connaît encore un nouveau rebondissement. Alors que Stefano Pioli était récemment présenté comme une option majeure pour succéder à Vladimir Petkovic, la tendance aurait déjà évolué ces dernières heures.
Un nouveau technicien italien fait désormais son apparition avec insistance : Walter Mazzarri. Selon les dernières informations, l'ancien entraîneur de Naples et de l'Inter se rapprocherait d'un accord avec la Fédération algérienne de football. Son profil est loin d'être inconnu du football algérien puisqu'il a notamment eu sous ses ordres Hassan Yebda lors de son passage à Naples.
Mazzarri possède une longue expérience du haut niveau. Il a dirigé plusieurs clubs italiens importants, notamment Naples, l'Inter Milan et la Fiorentina, tout en connaissant également une expérience en Premier League avec Watford. À Naples, il avait notamment construit une équipe compétitive, capable de jouer les premiers rôles en Serie A et de s'illustrer sur la scène européenne. Cette nouvelle piste semble en parallèle modifier la situation de Stefano Pioli. Le technicien italien, qui connaît notamment Ismaël Bennacer via son aventure sur le banc de l'AC Milan, serait désormais en train de s'éloigner de la course. Mais malgré l'émergence de Mazzarri, Paulo Bento resterait le candidat le plus proche du poste. Le Portugais conserve une longueur d'avance dans les discussions et demeure actuellement le favori pour prendre les commandes des Verts. Son salaire ne devrait par ailleurs pas dépasser les 100 000 euros mensuels, un montant qui entrerait dans les paramètres étudiés par la FAF. La fédération hésiterait toutefois encore entre plusieurs profils, avec Bento en tête, un technicien italien et une autre piste espagnole. Le choix final n'est donc pas encore arrêté.



JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE-2026

L'Algérie avec 248 athlètes en Italie

L'Algérie participera avec 248 athlètes, dont 151 messieurs et 97 dames, à la 20e édition des Jeux méditerranéens, prévue à Tarente (Italie) du 21 août au 3 septembre prochain, a annoncé jeudi à Alger le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad.

La délégation sportive algérienne sera engagée dans 27 disciplines, sur les 33 inscrites au programme officiel de cette édition, qui réunira 26 comités nationaux olympiques. L'Algérie sera également représentée en athlétisme avec 17 athlètes, dont deux dames, en tir sportif avec 17 athlètes, dont six dames, en luttes associées avec 14 athlètes, dont cinq dames, en boxe avec 12 pugilistes, dont six dames, ainsi qu'en judo et en gymnastique avec 12 athlètes chacune, dont respectivement quatre et six dames. La participation algérienne comprend également l'escrime avec 11 athlètes, dont cinq dames, le karaté avec 10 athlètes, dont quatre dames, l'aviron avec huit athlètes, dont trois dames, le badminton avec huit athlètes, dont quatre dames, le cyclisme avec huit athlètes, dont quatre dames, la pétanque avec huit athlètes, dont trois dames, et le canoë-kayak avec sept athlètes, dont trois dames. Le tennis de table sera représenté par six athlètes, dont trois dames, la natation par cinq nageurs, le raffa par quatre athlètes, dont deux dames, et le taekwondo par quatre athlètes, dont deux dames, tandis que l'haltérophilie et le roller (skateboard) compteront chacun trois athlètes.

En sports collectifs, l'Algérie sera présente dans quatre disciplines : le handball, avec les sélections masculine et féminine (28 athlètes), le volley-ball, avec les sélections masculine et féminine (24 athlètes), le basket 3x3, avec les équipes masculine et féminine (17 athlètes), ainsi que le football, avec la sélection masculine U21 (18 joueurs). La délégation algérienne comptera par ailleurs le plus jeune athlète de ces Jeux, âgé de 14 ans et engagé en gymnastique.

Outre les 248 sportifs, la délégation algérienne comprend 76 responsables et entraîneurs ainsi que dix arbitres, portant l'effectif global de la mission à 334 personnes.

«La mission ne sera pas facile», a reconnu Abderrahmane Hammad, relevant la qualité de la concurrence et le niveau croissant des Jeux méditerranéens d'une édition à l'autre. Le président du COA a indiqué que les résultats obtenus lors des Jeux méditerranéens d'Oran-2022 constitueront une référence importante pour la participation algérienne à Tarente, aussi bien en termes de performances que de nombre de participants. Il a estimé que le défi sera encore plus important pour les athlètes qui prennent part pour la première fois à ce rendez-vous, soulignant que leur participation constitue une opportunité d'acquérir de l'expérience et de se mesurer à des sportifs de haut niveau.



L'Algérie mise notamment sur les disciplines individuelles pour décrocher de «bons résultats» à Tarente, particulièrement en athlétisme, en gymnastique et en boxe, au regard du niveau affiché par les représentants nationaux dans ces spécialités.

De son côté, la cheffe de la délégation algérienne, Zoubida Bouyacoub, a indiqué que les athlètes et les membres de la mission seront hébergés à bord de deux navires stationnés dans une base militaire, l'un pouvant accueillir près de 2.000 personnes et l'autre environ 5.000 personnes.

Elle a précisé que les deux navires disposent de toutes les commodités et des services nécessaires au confort des athlètes et des délégations, qualifiant les conditions d'hébergement de «comparables à celles d'un hôtel cinq étoiles», ce qui devrait permettre aux représentants algériens de se concentrer pleinement sur les compétitions et la récupération.

Concernant le déplacement de la délégation, Bouyacoub a annoncé la mise en place d'un pont aérien composé de six vols charters (aller-retour). Le premier départ est programmé le 19 août, soit l'avant-veille du coup d'envoi des Jeux, tandis que les deux autres rotations sont prévues les 20 et 26 août, afin d'assurer l'acheminement progressif des athlètes selon leur calendrier de compétition. En clôture de la conférence de presse, Abderrahmane Hammad a annoncé sa candidature au Comité international des Jeux méditerranéens, à l'occasion des élections prévues le 20 août courant lors de l'Assemblée générale de l'instance. Il avait déjà été membre de ce comité durant le précédent mandat.

ZAHRA KAHLI ET MOHAMED WALID ABI AYAD PORTE-DRAPEAUX DE L'ALGÉRIE

L'escrimeuse Zahra Kahli et le volleyeur Mohamed Walid Abi Ayad ont été désignés par le Comité olympique et sportif algérien (COA) pour porter le drapeau national lors de la cérémonie d'ouverture de la 20e édition des Jeux méditerranéens, prévue le 21 août à Tarente (Italie), a annoncé vendredi le COA. Zahra Kahli figure parmi les athlètes les plus en vue de l'escrime algérienne. Elle avait notamment été retenue dans la liste des «athlètes modèles» lors des Jeux olympiques de la jeunesse 2018 Buenos-Aires. De son côté, Mohamed Walid Abi Ayad s'est distingué par ses contributions au développement du volley-ball national, s'imposant comme l'une des figures de la discipline en Algérie. Cette désignation intervient dans le cadre des dernières préparations de la délégation algérienne en prévision des joutes méditerranéennes de Tarente, programmées du 21 août au 3 septembre 2026.

ABDERRAHMANE HAMMAD / PRÉSIDENT DU COMITÉ OLYMPIQUE

« La mission ne sera pas facile »

À QUELQUES jours du coup d'envoi des Jeux méditerranéens de Tarente, le président du Comité olympique et sportif algérien, Abderrahmane Hammad, a reconnu que la délégation algérienne devra évoluer dans un contexte particulièrement relevé, marqué par la présence de nations sportives de premier plan et par un niveau de compétition en constante progression.

Tout en affichant son ambition de réaliser de bons résultats, il a insisté sur la qualité de la concurrence et sur le niveau croissant de cette compétition d'une édition à l'autre, soulignant que les Jeux méditerranéens sont devenus un véritable banc d'essai pour les athlètes aspirant aux plus grandes scènes internationales. Le président du COA a fait savoir que le niveau sera relevé vu la concurrence qu'il y a au niveau des différentes disciplines : « Les Jeux méditerranéens deviennent de plus en plus relevés à chaque édition et le niveau de la concurrence ne cesse de progresser. Nous savons donc que nos athlètes auront beaucoup à faire pour atteindre les objectifs que nous nous



sommes fixés. Mais nous partons avec l'ambition de réaliser de bons résultats et de défendre dignement les couleurs de l'Algérie. » Ces propos traduisent une prise de conscience réaliste des défis à relever, mais aussi une volonté affirmée de ne rien céder face à des adversaires qui ont tous l'habitude des joutes internationales et qui ne laisseront aucune place à l'improvisation.

Revenant sur la participation algérienne aux précédents Jeux méditerranéens organisés à Oran en 2022, Hammad a estimé que les résultats enregistrés à domicile constitueront une référence importante pour évaluer la participation nationale à Tarente, une édition qui avait marqué les esprits par son organisation exemplaire et par les performances historiques des athlètes algériens. « Les résultats obtenus lors des Jeux méditerranéens d'Oran en 2022 constituent forcément une référence pour nous. Nous devons prendre en considération les performances réalisées lors de cette édition, mais également le nombre de participants. Cela nous permet d'avoir un point de comparaison et de mesurer le chemin parcouru avant cette nouvelle échéance. »

Ces déclarations soulignent l'importance de capitaliser sur les acquis du passé tout en gardant à l'esprit que chaque compétition a ses propres spécificités et que les performances d'hier ne garantissent pas celles de demain.



BenQ mise sur le QD-OLED : 4K, 540 Hz et DisplayPort 2.1 au programme

Un écran gamer QD-OLED, ça vous tente ? Avec une fréquence montant jusqu'à 540 Hz, BenQ propose trois modèles dotés des dernières technologies en termes d'image et de connectivité.

Le constructeur BenQ annonce trois nouveaux écrans gamer avec une dalle QD-OLED. Les modèles EX271UZ, EX321UZ et EX271QZ se destinent aux gamers exigeants et aux créateurs de contenu. Au programme, une définition 4K, une fréquence montant jusqu'à 540 Hz et une connectivité complète.

De nouveaux écrans pour gamers et créateurs

Les EX271UZ et EX321UZ partagent une définition 4K et un taux de rafraîchissement de 240 Hz, avec un temps de réponse de 0,03 ms. Ils intègrent des dalles QD-OLED de quatrième génération développés par Samsung.
Ces écrans offrent une couverture de 99% de l'espace colorimétrique DCI-P3 et une calibration d'usine pour une fidélité des couleurs optimale. Le modèle EX321UZ, doté d'un écran de 32 pouces, se distingue par sa compatibilité avec le DisplayPort 2.1 (80 Gbps) et une certification DisplayHDR True Black 500.
Le EX271UZ (d'une diagonale de 27 pouces) propose le DisplayHDR True Black 400 et un prix plus accessible. Les deux écrans (EX271UZ et EX321UZ) bénéficient de la technologie Color Shuttle, qui propose plus de 120 profils de couleurs préconfigurés pour les jeux AAA.
Le EX271QZ, quant à lui, se positionne sur le segment des écrans 1440p avec un taux de rafraîchissement de 540 Hz. Ce qui permet de répondre aux besoins des joueurs en demande d'une fluidité extrême. Ce modèle, comme ses homologues 4K, offre des fonctionnalités telles que le FreeSync Premium Pro, la réduction du flou de mouvement et une connectique complète (HDMI 2.1, USB-C avec charge 90W, KVM intégré).

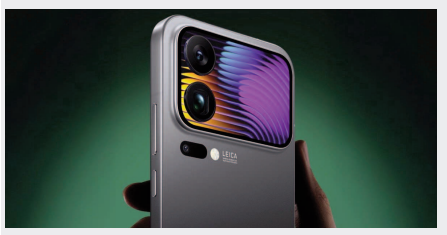
Une connectivité dernière génération au programme

Le EX321UZ est le seul des deux modèles 4K à supporter le DisplayPort 2.1, garantissant une transmission sans compression des signaux 4K à 240 Hz. Le EX271UZ utilise le DisplayPort 1.4 avec compression DSC (Display Stream Compression) pour atteindre les mêmes performances.
Les deux écrans disposent également de deux entrées HDMI 2.1, compatibles avec les consoles nouvelle génération, ainsi que des fonctionnalités comme l'ALLM (Auto Low Latency Mode) et l'eARC (Enhanced Audio Return Channel) pour une intégration optimale dans les configurations multimédias. BenQ a également repensé le design du socle, réduisant son encombrement de 40 % par rapport aux modèles précédents, et a intégré un système de gestion des couleurs basé sur l'intelligence artificielle. Ce dernier est capable d'analyser les styles visuels des jeux et d'ajuster automatiquement le rendu.

Prix et disponibilité

Les écrans EX271UZ et EX271QZ seront disponibles dès le premier trimestre 2026, aux prix respectifs de 999€ et 949€. Le EX321UZ, plus grand et doté de fonctionnalités supplémentaires, sera commercialisé au deuxième trimestre 2026 pour 1399€.

Xiaomi 17 : ces photos révèlent la capacité de la batterie des différentes versions



UNE GROSSE batterie dans un smartphone, ça vous tente ? Xiaomi s'apprête à casser la baraque avec une augmentation notable de la capacité de toute sa gamme.
La série Xiaomi 17, attendue pour un lancement en Chine le 30 septembre 2025, fait de nouveau parler d'elle.
Alors que le constructeur chinois prépare l'arrivée de ses nouveaux smartphones haut de gamme équipés du Snapdragon 8 Elite Gen 5, une fuite récente révèle des informations précises sur les batteries de la gamme. Une augmentation notable de la capacité par rapport à la version précédente serait au programme.

DE PLUS GROSSES BATTERIES POUR TOUTE LA GAMME

Selon les informations dévoilées, le modèle standard, le Xiaomi 17, serait doté d'une batterie de 7000 mAh, contre 5400 mAh pour le Xiaomi 15. Cette augmentation notable marque une volonté claire d'améliorer l'autonomie, souvent critiquée sur les appareils haut de gamme.
Le Xiaomi 17 Pro, quant à lui, embarquerait une batterie de 6300 mAh, soit une légère hausse par rapport aux 6100 mAh du Xiaomi 15 Pro.
Enfin, le Xiaomi 17 Pro Max se démarquerait avec une batterie de 7500 mAh, l'une des plus imposantes jamais intégrées à un smartphone.
Une quatrième batterie, d'une capacité de 6800 mAh, serait destinée au Xiaomi 17 Ultra, un modèle non encore officiellement annoncé, mais dont l'existence semble se préciser.

UNE RECHARGE PLUS RAPIDE POUR TOUS LES MODÈLES

Nonobstant l'augmentation des capacités, la série Xiaomi 17 bénéficierait d'une recharge rapide à 100 W, contre 90 W pour les modèles précédents. Cette amélioration, combinée à des batteries plus volumineuses, pourrait offrir une expérience utilisateur plus fluide. Seule condition, que le nouveau processeur Snapdragon 8 Elite Gen 5 ne consomme pas davantage d'énergie que ses prédécesseurs.

XIAOMI VEUT RATTRAPER SON RETARD SUR LES BATTERIES

Le constructeur souhaite rattraper son retard sur les batteries. D'autres fabricants comme Oppo et Realme ont pris le lead en proposant déjà des batteries de 7000 mAh, mais Xiaomi patine un peu sur ce point-là.
Les performances de la batterie dépendront toutefois de l'usage qui est fait du smartphone par l'utilisateur. Cette nouvelle batterie plus imposante serait également idéale pour alimenter l'écran au dos de l'appareil.

Le futur iPhone pliable pourrait avoir le look de deux iPhone Air… et coûter très cher !



LE FUTUR IPHONE pliable vous fait déjà rêver ? Il y a de quoi, mais son prix pourrait être un frein à l'achat, avec un tarif de départ titillant celui d'un iPhone 17 Pro Max 2 To. Apple prépare l'arrivée de son premier iPhone pliable, un appareil qui pourrait marquer un tournant dans l'évolution des smartphones. Selon les informations relayées par l'analyste Mark Gurman, ce modèle, attendu pour 2026, adopterait un design inspiré de deux iPhone Air placés côte à côte. Ce choix esthétique permettrait à l'appareil de se replier pour adopter l'apparence d'un iPhone classique, tout en offrant un écran plus grand et une minceur assurée.

UiPath acquiert Peak pour une IA agentique verticale au service de l'automatisation d'entreprise



La RPA classique ne suffit plus : l'IA générative et agentique redéfinit le jeu et force les leaders historiques à évoluer. Avec l'acquisition de Peak, UiPath renforce son offre d'IA verticale et s'aventure un peu plus sur le terrain de l'IA agentique pour répondre aux défis concrets d'automatisation des entreprises et dynamiser son positionnement.

S'il y a un secteur qui doit impérativement se réinventer avec l'arrivée de l'IA générative, c'est bien la RPA (Robotic Process Automation). On voyait poindre une révolution depuis plusieurs années déjà et certains tentaient même d'imposer le nom « IPA » (Intelligent Process Automation) en tentant d'insuffler un peu d'IA dans la toujours complexe (et parfois aléatoire) automatisation des processus d'entreprise.
Bien évidemment l'arrivée de l'IA générative et depuis peu de l'IA agentique vient totalement bouleverser cet univers. Un temps valorisé 35 milliards de dollars, UIPath, l'un des pionniers de la RPA, affiche une capitalisation boursière d'environ 6,5 milliards de dollars et traverse une période difficile preuve de la transformation profonde du marché de l'automatisation logicielle.

UiPath : un leader en quête de relance

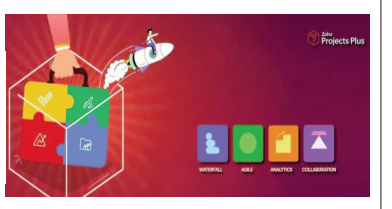
Fondé en Roumanie, l'éditeur UiPath s'est imposé comme un pionnier de l'automatisation robotisée des processus (RPA) en proposant des « robots logiciels » capables d'exécuter des tâches répétitives dans les entreprises. Cette technologie, qui ne relevait pas initialement de l'IA, a connu une croissance fulgurante, propulsant l'entreprise à une valorisation de 35 milliards de dollars lorsqu'elle était encore privée.
Aujourd'hui, UiPath affiche une capitalisation boursière d'environ 6,5 milliards de dollars et traverse une période difficile. Ses résultats financiers 2024 (exercice fiscal 2025 clôturé fin janvier 2025) montrent un CA de 1,43 milliard de dollars pour une perte de 163 millions de dollars. Et l'entreprise a réduit ses effectifs de 10% en juillet 2024. De plus, face à « l'incertitude macroéconomique mondiale croissante« , l'entreprise a revu à la baisse ses prévisions de revenus pour l'exercice fiscal 2026, désormais estimés entre 1,525 et 1,530 milliard de dollars.

UiPath doit se réinventer et réinventer son cœur de métier. Et pour l'y aider, l'éditeur annonce l'acquisition d'un pionnier de l'IA Agentique : Peak.
Fondée en 2015 à Manchester au Royaume-Uni, Peak s'est spécialisée dans l'optimisation des décisions commerciales par l'IA et le développement d'applications d'IA pour l'optimisation des inventaires et la tarification des produits. L'entreprise, qui a levé 121 millions de dollars auprès d'investisseurs comme SoftBank, a réalisé un chiffre d'affaires de près de 9 millions de livres (11,6 millions de dollars) en 2023, en hausse de 17%.
Lancé fin 2023, Peak Co:Driver est une solution d'IA générative qui combine les capacités d'analyse et de compréhension des LLM avec des applications IA et les données commerciales des entreprises. C'est l'épine dorsale de la technologie de Peak qui permet aux entreprises de créer des workflows d'IA, traiter des données et générer des prédictions pour optimiser les processus commerciaux critiques via des API ou des applications web intégrées. Dit autrement, Peak est l'un des pionniers de l'IA Agentique dans le domaine de l'automatisation des processus commerciaux.

L'IA verticale : un tournant stratégique pour l'industrie

Une approche à la fois pionnière et verticalisée qui a séduit UiPath, les clients étant en demande de solutions d'IA adaptées à leurs défis sectoriels spécifiques qui ne nécessitent pas d'importantes personnalisations et réduisent les hallucinations de l'IA.
Les capacités décisionnelles de Peak seront intégrées dans la plateforme d'automatisation agentique de UiPath, permettant la mise en place de processus autonomes basés sur des données client contextuelles. Les solutions de Peak formeront également l'épine dorsale des nouveaux agents de tarification et d'inventaire pour les clients UiPath.
Daniel Dines, fondateur et PDG de UiPath, a déclaré : « L'acquisition de Peak accélère notre mission de renforcement de notre stratégie de solutions verticales d'IA. Associées à la plateforme UiPath, les applications d'IA spécialisées de Peak renforcent notre capacité à fournir des solutions pour optimiser les cas d'usage sectoriels. »
Pour Peak, cette acquisition offre l'opportunité d'étendre ses solutions à l'échelle mondiale et de couvrir de nouveaux secteurs. Richard Potter, PDG et cofondateur de Peak, souligne : « La portée mondiale de UiPath, son expertise approfondie des entreprises et son engagement en faveur de l'innovation en IA nous permettra d'accélérer notre vision, qui consiste à donner du pouvoir aux entreprises grâce à des IA spécialisées dans la prise de décision à grande échelle. »
Un exemple concret de cette collaboration existe déjà : UiPath et Peak ont transformé le processus de tarification des devis pour Heidelberg Materials, l'un des plus grands fabricants de matériaux de construction au monde. Cette solution combine l'automatisation pour rassembler des données provenant de centaines de sources et l'IA pour déterminer les devis optimaux, permettant ainsi d'améliorer significativement l'efficacité des équipes de vente.
Avec cette acquisition stratégique, UiPath espère relancer sa croissance en élargissant son portefeuille de solutions d'IA verticale, particulièrement dans les secteurs de la vente au détail et de la fabrication, tout en capitalisant sur la tendance croissante vers l'automatisation agentique dans les entreprises.

Avec Projects Plus, Zoho met l'IA au cœur de la gestion de projets



ADIEU les tableaux de suivi rigides, les outils lourds et complexes, les dérapages incontrôlés et les délais irréalistes ! Zoho Projects Plus bouscule la gestion de projet en intégrant l'IA pour automatiser l'analyse des données, affiner les prévisions et fluidifier la collaboration
Les outils numériques de gestion de projets ont connu une évolution significative au fil des décennies. Lancé en 1984, Microsoft Project a longtemps été l'outil prédominant, offrant aux chefs de projet des fonctionnalités robustes pour planifier, organiser et suivre l'avancement des projets dans de très nombreux domaines d'activité.
Cependant, avec l'essor des technologies cloud et des méthodologies agiles, le paysage des outils de gestion de projets s'est diversifié. De nouvelles solutions SaaS (Software as a Service) comme Monday.com ou Wrike ont émergé, proposant des interfaces plus intuitives et favorisant la collaboration en temps réel. Des plateformes spécialisées dans des domaines métiers se sont multipliés. Dans un monde où le logiciel est roi, des outils comme Asana, Trello et Jira ont gagné en popularité, notamment grâce à leur capacité à s'adapter aux besoins variés des équipes et à faciliter l'innovation produit.

Même Microsoft semble bien plus investi aujourd'hui dans Planner (intégré à Microsoft 365) que dans « Project Online ». Pourtant ce domaine n'a pas fini d'évoluer et s'apprête à vivre une nouvelle évolution avec l'arrivée de l'IA.
En précurseur de cette prochaine génération, Zoho lance Zoho Projects Plus, une plateforme intégrée et dopée à l'IA qui consolide plusieurs de ses outils phares – Zoho Projects, WorkDrive, Analytics et Sprints. Conçue spécifiquement pour répondre aux besoins complexes des moyennes et grandes entreprises, Projects Plus offre une gestion hybride des projets, combinant les méthodologies Agile et en cascade avec des capacités avancées d'intelligence artificielle (IA) et d'analyse des données.

La plateforme arrive dans un contexte favorable pour Zoho, qui a enregistré une croissance annuelle de 20% pour Zoho Projects en 2024 et triplé les migrations depuis des applications concurrentes.
Selon les données communiquées par l'éditeur, 55% des nouveaux utilisateurs de Zoho Projects proviennent de Microsoft Project et JIRA.

En inde, le boeuf du « Big Mac » est remplacé par du poulet !



DANS la religion hindoue ,la vache est considérée comme un animal sacré, elle est en effet vue en Inde comme une "Mère universelle", cet animal représente la sacralité de toutes les créatures, c'est le symbole de la mère nourricière et protectrice du fait qu'elle donne son lait à tous, même à ceux qui ne sont pas ses veaux. les vaches sont libre de circuler dans les rues de l'Inde et même sur les autoroutes, il n'est pas rare de les voir interrompre le trafic routier. Pour cela, les enseignes occidentales comme McDonald's ont mis en vente un sandwich respectant la culture hindoue, le boeuf du "Big Mac" est remplacé par du poulet et le sandwich est vendu sous l'appellation "Chicken Maharaja Mac".

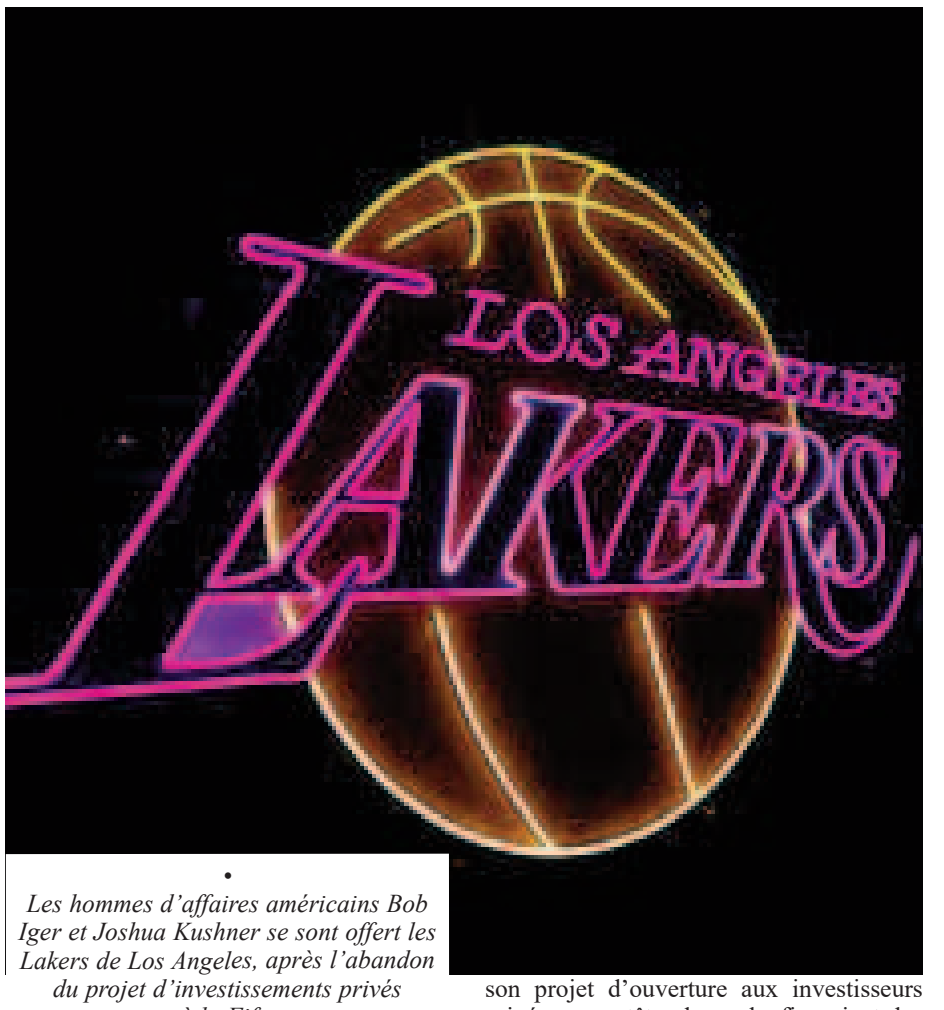
Certains cartels de drogue mexicains ont leur propre réseau téléphonique !



EN 2011, l'armée mexicaine a rompu plusieurs réseaux de télécommunications secrets qui ont été construits et contrôlés par des cartels de la drogue afin qu'ils puissent coordonner l'envoi de drogues, surveiller leurs rivaux et orchestrer les attaques contre les forces de sécurité.
Ces réseaux téléphoniques existent encore et couvrent presque tout le Mexique, ils s'étendent même jusqu'aux États-Unis.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

À défaut de Coupe du monde de foot, ces businessmen s'offrent un club de basket à 12,5 milliards



Les hommes d'affaires américains Bob Iger et Joshua Kushner se sont offert les Lakers de Los Angeles, après l'abandon du projet d'investissements privés à la Fifa.

Les deux businessmen américains Bob Iger, ancien patron Les deux businessmen américains Bob Iger, ancien patron de Disney, et Joshua Kushner, frère du gendre de Donald Trump, sont désormais propriétaires de l'une des équipes de basketball les plus prestigieuses des États-Unis : les Lakers de Los Angeles, 17 fois champions NBA. Ce, pour la modique somme de 12,5 milliards de dollars.
Le New York Times et la chaîne sportive américaine ESPN ont donné les premiers cette information ce mercredi 12 août. Or cette nouvelle intervient quelques jours seulement après que la Fifa a abandonné son projet d'ouverture aux investisseurs privés… en tête desquels figuraient les deux hommes d'affaires. Le fonds d'investissement Thrive Eternal faisait en effet partie des potentiels investisseurs intéressés par le projet très critiqué de FIFA Forward Enterprise (FFE), porté par le controversé Gianni Infantino. Bob Iger travaille depuis 2022 en tant que conseiller pour cette organisation, tandis que Joshua Kushner n'est autre que son créateur.

Une transaction à plus de 12 milliards de dollars

Cerné par les critiques, le projet a finalement été avorté début août. Principale opposante au projet, l'UEFA - qui regroupe les fédérations européennes - avait menacé de ne pas participer aux prochaines compétitions de la Fifa, y compris la Coupe du monde, si l'ouverture aux investisseurs privés venait à se concrétiser. L'instance européenne fustigeait notamment les conflits d'intérêts inhérents à un tel projet.
Une remarque qui visait notamment la participation de Thrive Eternal, puisque Joshua Kushner son créateur, n'est autre que le frère de Jared Kushner, gendre de Donald Trump, et que Gianni Infantino a régulièrement affiché sa proximité avec le président américain avant et pendant le Mondial 2026.
À défaut d'entrer au capital de la Coupe du monde, Joshua Kushner et Bob Iger ont finalement dépensé plus de 12 milliards de dollars pour s'offrir les Los Angeles Lakers, un montant jamais-vu dans le sport mondial. « En tant que fans de longue date de la NBA, nous sommes profondément honorés de pouvoir devenir les gardiens des Los Angeles Lakers, l'une des franchises sportives les plus emblématiques au monde », ont-ils déclaré dans un communiqué, cité par ESPN.
L'équipe qui a notamment vu passer LeBron James, Kobe Bryant, Shaquille O'Neal, Kareem Abdul-Jabbar ou Magic Johnson avait été acquise il y a un peu plus d'un an par le milliardaire Mark Walter, PDG de TWG Global pour 10 milliards de dollars. Avant cela, les Lakers étaient détenus par la famille Buss depuis 1979.

La prouesse irréelle d'un skater au pic de l'éclipse: "La figure de ma vie"



LE SKATER espagnol Danny Leon, acteur majeur de la discipline dans son pays, a profité de l'éclipse totale de ce 12 août pour capturer un moment irréel sur sa planche.
"La figure de ma vie", a confié, euphorique, Danny Leon, sur son compte Instagram ce mercredi. Alors que tous les regards de ses compatriotes étaient tournés vers le Soleil et la Lune, le skater a exploité l'éclipse totale à son avantage pour se mettre en scène au centre des deux astres superposés. Une figure spectaculaire mais surtout visuellement fascinante et d'une rareté exceptionnelle, unique en son genre.
Au ralenti, le mouvement est irréel, avec le morceau "Earth Song" particulièrement approprié de Michael Jackson en toile de fond, et la synchronisation parfaite. La publication a d'ailleurs recueilli plus de 9,4 millions de j'aime en moins de 24 heures et près de... 80.000 commentaires, notamment du compte officiel des Jeux olympiques, des X-Games, du monde du skate et d'une foule d'admirateurs en tout genre.
Danny Leon, 31 ans, sponsorisé par Red Bull, a participé aux JO de Tokyo en 2021 (9e) et à ceux de Paris en 2024 (20e). Il a également remporté plusieurs compétitions sur le circuit européen, sur le World Skateboarding Tour (WST), le Red Bull Bowl Rippers ou encore l'O'Marisquiño, grand événement espagnol dédié aux sports extrêmes.

L'idée originale d'un propriétaire de casinos de Las Vegas pour faire revenir des touristes



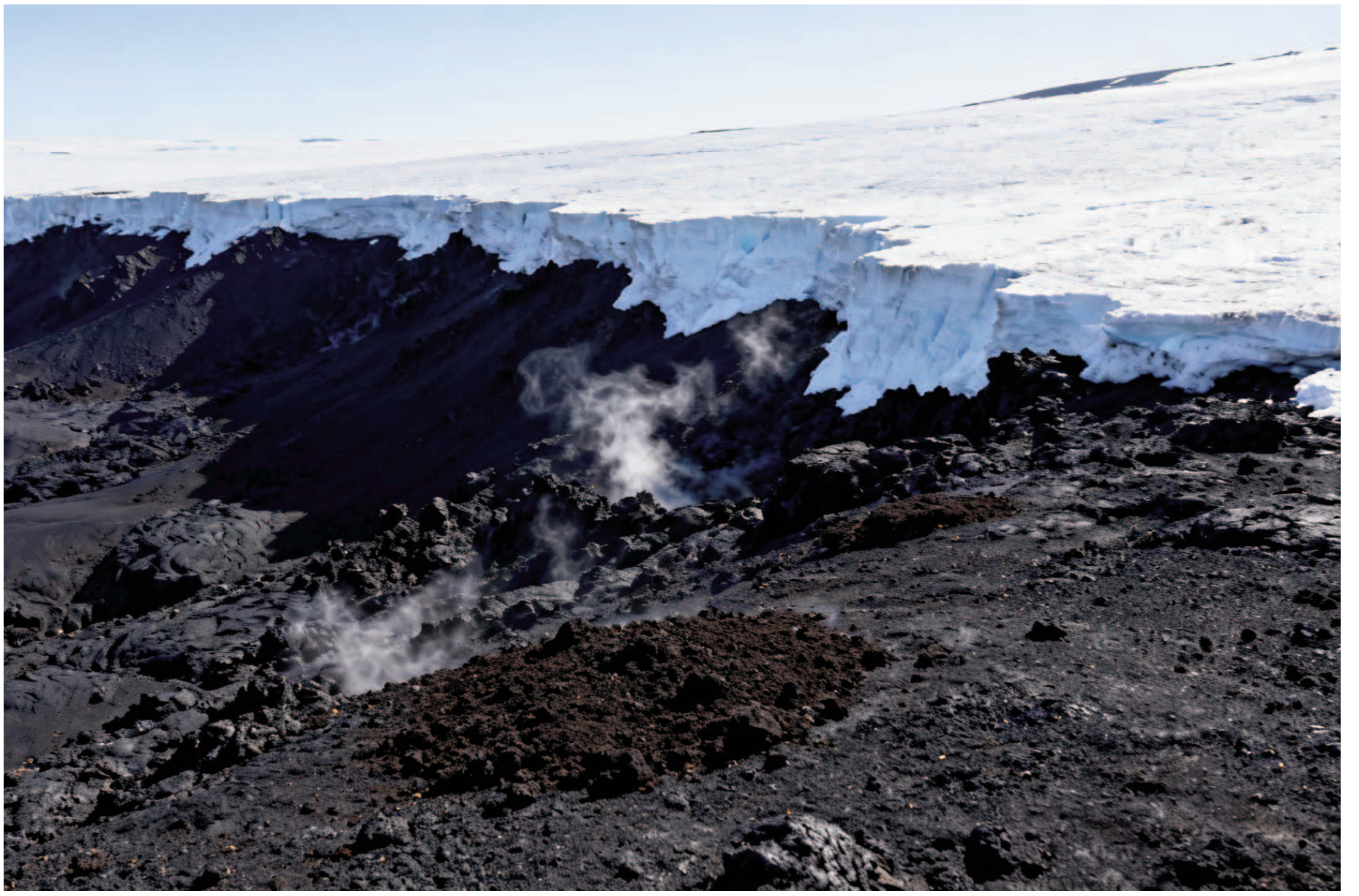
LE PROPRIÉTAIRE de plusieurs casinos et d'un hôtel à Las Vegas a trouvé une idée originale pour faire revenir ses clients dans sa ville.
Derek Stevens a annoncé dans une vidéo publiée sur YouTube qu'il allait offrir 1.000 billets d'avion (aller uniquement) à des touristes.
À partir du 4 juin, Las Vegas sera de nouveau accessible aux visiteurs. Mais la débauche aura un goût bien différent après 70 jours de lockdown: caméras thermiques à l'entrée des casinos, repas sur réservation uniquement, plus de spectacles, de pool party ou de boîtes de nuit. Le quotidien de la "ville du péché" va être bouleversé
"Vegas a besoin de ses touristes. Nous voulons que les gens reviennent", a déclaré Derek Stevens dans sa vidéo. Pour accompagner ces mots, ce propriétaire de deux casinos de Las Vegas a décidé de frapper fort pour permettre aux touristes de revenir.

LARGE SUCCÈS

1.000 billets d'avion au départ d'une vingtaine de villes américaines, dont Atlanta, Chicago, Denver, San Francisco ou Seattle vont être offerts. Des compagnies aériennes low cost ont été choisies pour l'occasion, notamment Spirit, Frontier et Southwes, rapporte Air Journal.
Même si l'homme d'affaires n'oblige pas ceux qui bénéficieront de cette offre à résider dans son hôtel ou à jouer dans ses casinos, il espère un retour sur investissement.
"Évidemment, mon équipe et moi aimerions que vous restiez dans l'un de nos hôtels, mais si vous ne le faites pas, c'est bien aussi parce que Las Vegas a besoin de vous. Notre communauté a besoin de vous. Nous essayons juste de faire notre part du boulot: faire voler l'Amérique, faire rouler Las Vegas", a-t-il confié.
L'idée originale de Derek Stevens a rencontré un vif succès puisque toutes les places ont été réservées en quelques heures.

Ce territoire se déplace chaque année de 2 cm, avertissent les géophysiciens

Des chercheurs ont récemment constaté les déformations du Groenland, qui se déplace lentement vers le nord-est chaque année. Les contractions et les expansions de l'île pourraient avoir des grandes répercussions sur notre planète.



Après avoir traversé plusieurs ères d'accumulation et de fonte des glaces, le Groenland se déplace désormais de 2 centimètres vers le nord-est chaque année, s'étirant par endroits, et se contractant à d'autres, affirme une étude de la Technical University of Denmark (DTU).

Plus de glace en haut, moins de glace en bas

Pour constater ce phénomène, une équipe internationale de chercheurs a analysé le déplacement de 58 points GPS spécifiques sur l'île, sur plus de 20 ans. Le résultat est la mesure la plus précise des mouvements du Groenland jamais établie.

"La glace qui a fondu ces dernières décennies a poussé le Groenland vers l'extérieur et provoqué un soulèvement qui a agrandi sa surface vers le nord-est", explique le géophysicien Danjal Longfors Berg à ScienceAlert. "Et en même temps, de l'autre côté, le Groenland se contracte vers l'intérieur à cause de changements préhistoriques dans des masses de glace, qui sont liés à la dernière ère glaciaire".

La navigation bouleversée

L'apparition ou la disparition de telles quantités de glace de la surface de la Terre pourraient entraîner des changements significatifs pour notre planète.

Au-delà des conséquences pour la biodiversité, certaines études mentionnent le réveil de volcans auparavant cachés et endormis, ainsi qu'une hausse des émissions de méthane, à cause de la végétalisation de ces régions jusqu'alors enneigées.

Les changements de forme du Groenland redéfiniront également la navigation dans les eaux de l'Atlantique Nord, l'île se déplaçant littéralement sur les cartes.

Alors que la glace disparaît aussi bien au pôle Sud qu'au pôle Nord, les travaux sur les mouvements du Groenland sont essentiels pour comprendre la façon dont la planète répond aux effets continus du changement climatique.

Le Groenland se déplace de 2 cm vers le nord-est chaque année, d'après les géophysiciens, en raison des contractions et expansions de l'île causées par les cycles de fonte et d'accumulation des glaces, selon une étude de la Technical University of Denmark (DTU). Ce phénomène a des répercussions potentielles sur la planète.

Cause : Le mouvement est lié aux cycles de glace (accumulation et fonte) qui déforment le territoire.

Direction : Le déplacement se fait vers le nord-est.

Conséquences : Cette déformation pourrait avoir des impacts significatifs sur l'environnement mondial.

Un robot en quête de l'épave de l'Endurance a découvert d'étranges structures sous-marines

DESTINÉE à localiser l'épave de l'Endurance, le navire de l'explorateur Ernest Shackleton disparu en 1915 en mer de Weddell (Antarctique), une expédition avait mis au jour en 2019 d'étranges structures sous-marines. Six ans plus tard, une étude dévoile la véritable nature de ces constructions.

st-il un fidèle robot ? Le véhicule sous-marin téléguidé "Lassie" a en tout cas rapporté à ses propriétaires des images du fond marin capturées dans l'une des zones les plus inhospitalières de la planète. Ainsi, mêmes s'ils ne sont pas parvenus à localiser l'épave de l'Endurance, les passagers de "l'expédition mer de Weddell 2019" sont revenus de l'Antarctique avec un autre type de trésor.

Six ans plus tard, alors que le navire disparu en 1915 a depuis été retrouvé et a fait l'objet de scans 3D révélant son exceptionnel état de préservation, des scientifiques ont fini par dévoiler l'origine des étranges structures sous-marines filmées par le robot (R.B. Connelly et al. Frontiers in Marine Science, 2025).

Car à cet endroit, plus d'un millier de dépressions circulaires tapissaient le fond marin. Plus troublant encore, chacun de ces puits semblait débarrassé des débris de plancton qui recouvraient les sédiments environnants, formant un paysage "d'un haut degré de géométrie", décrivent les auteurs de la publication dans un communiqué (29 octobre 2025).

Des "nids" sous bonne garde

Sur les images, on aperçoit en effet une multitude de crevasses dont certains sont isolées, d'autres formant des lignes courbes ou des regroupements plus denses (vidéo ci-dessous : après les vingt premières secondes). Le contraste entre la propreté de ces cavités peu profondes et la couche de débris végétaux avoisinante apparaît d'autant plus saisissant.

En fait, les bâtisseurs de ces formes n'étaient autres que… des poissons, révèlent aujourd'hui les chercheurs. Et plus précisément, des légines (ou morues) antarctiques de l'espèce Lindbergichthys nudifrons. Celles-ci construisent en effet des puits dans le sable afin d'y déposer leurs œufs, chaque "nid" étant ensuite placé sous la surveillance d'un parent protégeant sa progéniture des prédateurs.

À l'instar des bancs de poissons, ce comportement pourrait refléter une stratégie évolutive basée sur un subtil équilibre entre coopération et compétition : celle dite du "troupeau égoïste", où les individus situés au centre sont protégés par ceux relégués en périphérie, augmentant ainsi les chances de survie de toute la colonie.

Les nids les plus éloignés appartiennent donc probablement à des poissons "plus grands et plus robustes", capables de défendre seuls leur territoire, suspectent les auteurs.

La mer de Weddell, future aire marine protégée ?

Mais pour les scientifiques impliqués, ces images apportent surtout la preuve que la région constitue un écosystème marin vulnérable – un habitat "fragile mais vital" qui soutient la biodiversité antarctique, comme le suggérait déjà une étude antérieure attestant de la présence de l'une des "plus grandes colonies de reproduction de poissons au monde" dans la mer de Weddell (Purser et al. 2022).



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****

IMPRESSION
SIMPRAL
******

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
******

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
  3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
  Mob. :
  (0662) 18.41.81
  Fax :
  (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
  6, rue Capitaine Si Abdallah
  15 000
  Tizi Ouzou
  Tél. :
  (026) 22.95.62
  Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
  Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
  Constantine
  Tél-Fax :
  (031) 66.32.64
- Bejaïa
  Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
  Bureau N°10
  N° Tél :
  034-12-66-21
  Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
  42 000 Tipasa
  Tél. :
  (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Streptocoque A : symptômes, infection, comment on l'attrape ?

Les streptocoques A et B sont des bactéries responsables de nombreuses infections dont certaines sont très graves. Plusieurs cas d'infections invasives à Streptocoque A sont signalés en France début décembre dont 3 décès. Comment peut-on les attraper ? Quels symptômes ? Traitements ?



Plusieurs cas pédiatriques d'infections invasives à Streptocoque du groupe A principalement survenus chez des enfants de moins de 10 ans sont signalés dans plusieurs régions en France, début décembre, rapporte Santé Publique France (Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine). Ce streptocoque est une bactérie qui peut entraîner des infections bénignes comme l'angine ou la scarlatine et plus gravement des infections dites "invasives" avec un risque de décès. Le 6 décembre, la Direction générale de la Santé (DGS) rapporte le décès de deux enfants et d'un adulte suite à une infection invasive à streptocoque du groupe A. Des enfants ont par ailleurs été hospitalisés en réanimation.
Ces cas n'auraient pas de lien entre eux selon la DGS et "ces signalements ne sont probablement pas dû à l'émergence d'une souche plus virulente mais plutôt à une augmentation inhabituelle du nombre de cas, en lien avec des souches différentes". Les médecins ont reçu la consigne de procéder à un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) Streptocoque A systématique devant une angine et à un prélèvement de gorge devant un tableau clinique de scarlatine, en cas de TROD négatif. Le Royaume-Uni a également signalé une recrudescence de cas d'infections invasives à streptocoque du groupe A ces derniers jours avec la survenue d'au moins 6 décès chez des enfants.

Définition : qu'est-ce qu'une infection à streptocoque ?
"Une infection à streptocoque est une agression microbienne car le streptocoque est une bactérie (être vivant unicellulaire rudimentaire qui a un métabolisme). Une infection se caractérise par une agression d'un ou plusieurs tissus avec généralement destruction partielle des tissus infectés" informe le Dr Stéphane Gayet, Médecin infectiologue et hygiéniste aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg. "Ce processus infectieux a deux grandes composantes : les bactéries pathogènes se divisent vite et forment une masse critique envahissante (virulence) et en plus elles produisent des toxines qui sont très dangereuses" précise-t-il. Il existe de nombreuses bactéries du genre Streptococcus. Les infections à streptocoque A (Streptococcus pyogenes) et B (Streptococcus agalactiae) sont moins fréquentes maintenant du fait de la consommation importante d'antibiotiques ; or, ces streptocoques sont restés sensibles aux antibiotiques, ce qui fait que moins de gens en sont porteurs.

Qu'est-qu'une infection invasive à streptocoque A ?
Le streptocoque du groupe A peut être responsable d'infections invasives graves comme observées en France et au Royaume-Uni fin 2022. Dans ce cas, il peut occasionner des infections cutanées nécrosantes, des infections puerpérales, des pneumopathies et pleuropneumopathies et des méningites, indique Santé Publique France. Ces infections peuvent être associées à un syndrome de choc toxique streptococcique (SCTS). La surveillance des infections invasives, dont celles liées au Streptocoque du groupe A (Streptococcus pyogenes) menée par Santé publique France repose sur le réseau EPIBAC.
Les données d'EPIBAC montrent que les infections invasives à SGA (streptocoque du groupe A) étaient en constante augmentation entre 2003 et 2019. Sur cette période, elles concernaient chaque année environ 1 500 à 2 500 personnes dont près de 10% d'enfants de moins de 10 ans. En 2020 l'incidence de ces infections était en diminution et cette tendance s'est poursuivie en 2021. "Cette baisse était probablement liée à la mise en place inédite sur tout le territoire de mesures barrières individuelles et collectives dans le cadre de la gestion de la pandémie de COVID-19" estime EPIBAC.

Qu'est-ce que le streptocoque A ?
Les streptocoques A et B sont assez proches. Ils appartiennent au même groupe de streptocoques. "Ce sont des souches virulentes et toxinogènes, surtout le streptocoque A" indique le Dr Stéphane Gayet.
Le streptocoque bêta- hémolytique du groupe A ou Streptococcus pyogenes est spécifique à l'espèce humaine. "Son habitat est l'arrière-gorge, donc le pharynx, et il a un pouvoir pathogène riche" informe l'infectiologue. Il est le plus souvent responsable d'infections non invasives bénignes, telles que l'angine, l'impétigo et la scarlatine. Plus rarement, il est responsable d'infections invasives graves.

Angine à streptocoque A : symptômes, c'est quoi ?
L'angine à streptocoque A dite "streptococcique" est une angine bactérienne qui peut toucher l'enfant et l'adulte. Habituellement soignée par antibiotiques, elle peut se compliquer quand le streptocoque se déplace ailleurs que dans la gorge. Des cas inquiétants dont 3 décès sont rapportés en France en décembre.

Qu'est-ce que le streptocoque B ?
Le streptocoque B (Streptococcus agalactiae) n'est pas spécifique à l'espèce humaine même si c'est une bactérie principalement humaine. On le retrouve chez certains animaux mais l'échange avec l'animal n'est pas très fréquent.
Il peut devenir dangereux en cas de grossesse où il peut être transmis au nouveau-né au moment de l'accouchement et provoquer des infections graves comme une méningite ou une pneumopathie. C'est pourquoi un dépistage systématique en fin de grossesse est réalisé par prélèvement vaginal. En cas de positivité, un antibiotique est donné par voie veineuse à la mère de manière préventive dès le début du travail et jusqu'à la naissance.

Transmission : comment attrape-t-on un streptocoque ?
Les streptocoques A et B ne sont pas des bactéries commensales (qui appartiennent de façon physiologique au microbiote). Il n'est pas "normal" d'avoir des streptocoques dans notre organisme mais des gens en sont porteurs sains : ils les hébergent, les tolèrent et ne le savent pas car ils ne développent pas de maladie mais ils sont contagieux. Ils peuvent transmettre un streptocoque. "Par exemple, une personne porteuse qui a mis les mains à la bouche peut transmettre un streptocoque A ou B en serrant la main d'une autre personne. Tout ce qui va à la bouche est le principal mode d'entrée des streptocoques A et B".
Quelle est la période de contagiosité d'une personne contaminée ?
"La contagiosité (temps durant lequel une personne reste contagieuse) devient quasiment nulle après 48h de traitement antibiotique" informe le Dr Gayet. Fièvre très élevée, frissons, douleurs, altération de l'état général sont des signes d'alerte.

Quels sont les symptômes d'une infection à streptocoque ?
Les symptômes dépendent de la localisation. "Le streptocoque A en particulier donne des signes très marqués. Les symptômes (ce que l'on ressent) et signes (ce que l'on constate) sont très bruyants : fièvre très élevée (39-40•C), frissons, douleurs, altération de l'état général..." informe le Dr Stéphane Gayet. "L'érysipèle (infections cutanées) se signale par une rougeur étendue sur un membre ou sur le visage, une fièvre très élevée, des frissons" indique-t-il.

Quelles maladies entraîne un streptocoque ?
► Le streptocoque A est à l'origine d'angines rouges (érythémateuses) ou rouges à points blancs (érythémato-pultacées), de scarlatine, forme d'angine plus grave.
Il entraîne aussi des infections cutanées : l'érysipèle, infection grave qui nécessite souvent une hospitalisation, et qui se voit plutôt chez des personnes présentant une surcharge pondérale ou des troubles de la circulation lymphatique et veineuse ; l'impétigo, surtout dans les pays tropicaux. Lors d'infection invasive, plus grave, le streptocoque A est aussi à l'origine de septicémies souvent mortelles, notamment de septicémies après l'accouchement (la fièvre puerpérale), de dermo-épidermite nécrosante (fasciite nécrosante, cellulite nécrosante) qui arrive surtout à l'hôpital après une opération chirurgicale. Il y a également des pneumonies à streptocoque A.
► "Le streptocoque B a un pouvoir pathogène un peu moins intense. Il est surtout redoutable chez le nouveau-né" enseigne l'infectiologue. "Les nouveaunés peuvent faire une septicémie après la naissance du fait de la contamination par voie basse lorsqu'une femme est porteuse du streptocoque B dans le vagin, explique-t-il. C'est pourquoi un prélèvement vaginal et du rectum est réalisé en fin de grossesse, à la 35ème semaine. Si c'est positif, le vagin est décolonisé de façon temporaire avec un traitement antibiotique avant le travail " précise le spécialiste. Le streptocoque B donne également des angines et des septicémies chez l'adulte.

Diagnostic : quels examens et tests faire pour savoir si on est contaminé ?
"Le diagnostic est surtout clinique. Un médecin qui a de l'expérience repère vite une infection à streptocoque qui présente des signes cliniques typiques (fièvre élevée, altération de l'état général, localisations habituelles...)" informe le spécialiste.
Il existe un test de diagnostic rapide pour l'angine à streptocoque (test biologique) et des hémocultures peuvent être effectuées. Une infection à streptocoque A occasionne en effet souvent un passage important de la bactérie dans le sang. Des prélèvements de sang (hémocultures) sont mis en culture dans des flacons afin d'identifier la bactérie. Des prélèvements locaux (écouvillonnage et mise en culture) peuvent également être faits, par exemple en cas d'érysipèle. Des examens de sang habituels (NFS) peuvent détecter une infection (augmentation de la CRP, hyperleucocytose). En décembre 2022, suite à une hausse de cas d'infections invasives à streptocoques A, la DGS demande aux médecins de procéder à un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) Streptocoque A devant une angine et à un prélèvement de gorge devant un tableau clinique de scarlatine, en cas de TROD négatif. "Un TROD négatif ne suffit pas à exclure une infection à streptocoque A" précise la DGS. Elles peuvent évoluer vers des formes plus sévères et parfois réanimatoires constituant le syndrome du choc toxique.

Quels sont les traitements d'une infection à streptocoque ?
Les infections à streptocoques A et B sont traitées avec des antibiotiques. "Le meilleur antibiotique est la pénicilline, surtout l'amoxicilline (CLAMOXYL)" informe le Dr Stéphane Gayet. La durée du traitement est fonction de la gravité de la maladie, de 4 jours à trois semaines.

Comment se protéger d'une infection à streptocoque ?
Pour limiter les risques de transmission, il est conseillé d'adopter les mêmes gestes barrières utilisés contre les virus de l'hiver : Lavage des mains,
Port du masque pour les personnes avec infections respiratoires,
Eternuer ou tousser dans le pli du coude

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT

DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST

Cité 540 logements AADL BT « D » BrakniW.Blida.

N° Identification fiscale : 000016001405697

A. A. D. L

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE AADL 03

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°79/DRAO/AADL/2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

PROJET : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE L'ASSIETTE DE TERRAIN DU PROJET DES 2500 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL, ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION SIS A LA COMMUNE AMROUSSA SITE 02 WILAYA DE BLIDA
PROGRAMME LOGEMENT LOCATION-VENTE AADL 03 (tranche 300 000 ,zone 02)

Conformément aux dispositions de la loi N°23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générale relatives au marchés publics et des articles N°65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marché publics et des délégations de service publics, la Direction Régionale d'Alger Ouest de l'Agence nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (**AADL/DRAO**) porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayants participés à **L'avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacite Minimales N°79 /DRAO/AADL/2026** paru dans les quotidiens nationaux **LE JEUNE INDEPENDANT** et الرأي الحر en date du **17/06/2026** et les journaux électroniques, que l'attribution provisoire du marché relatif au projet suscité est octroyée au soumissionnaire suivant :

Entreprise NIF N°	La note de l'offre technique /100	Montant de la soumission	Montant de l'offre Financière après correction	Délai (Mois)	Critère de choix
LNHC-DRC رقم التعريف الجبائي: 000016001318395	**90.00**	**13 199 480.00 DA /TTC**	**13 199 480.00 DA /TTC**	**40 JOURS**	**offres Unique pré-qualifiées techniquement**

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offre technique et financière, sont appelés à se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Les soumissionnaires qui contestent l'attribution provisoire du marché sus cité, peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du Ministère de l'habitat de l'Urbanisme et de la Ville, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant du 16/08/2026 / ANEP 2616027701

EPE - Algérie Télécom – Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337160O1
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés

AVIS DE PROROGATION DE DELAI

DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°14/AT/DG/DAMP/DAM/2026/RELANCE

Algérie Télécom informe les candidats intéressés par l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N°14/AT/DG/DAMP/DAM/2026/RELANCE** paru le 28 Juillet 2026 dans la presse nationale **(LE JEUNE INDEPENDANT, EL MAOUID EL YAOUMI),** dans le BOMOP et dans la presse électronique **(DZWATCH, PATRIE NEWS)** relatif à **« ACQUISITION D'UNE SOLUTION CONTACT CENTER COMPRENANT LE HARDWARE, LE SOFTWARE, L'INSTALLATION, LA CONFIGURATION, LA MISE EN SERVICE, LES LICENCES, LE SUPPORT ET LA FORMATION »** , que la date de dépôt des offres prévue pour le **17/08/2026** est prorogée au **08/09/2026** de 08h00 à 14h00.

L'ouverture des plis est prévue le même jour à 14 heures.

Les soumissionnaires sont conviés à y assister.

Le Jeune Indépendant du 16/08/2026 / ANEP 2616027741

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
O.P.G.I DE TINDOUF

N° : 459 /DMO/DG/2026

A

Monsieur : YAHYAOUI MAOUGAF
LE GERANT DE L'ENTREPRISE YAHYAOUI MAOUGAF
CITE 200 LOGTS N° : 49 HASSI AMMAR WILAYA DE TINDOUF.

MISE EN DEMEURE N°02 (Avant Résiliation)

PROJET : LOT (B) Réalisation des : 20/60/500 Logements Publics Locatifs Individuel Simplexe Programme Complémentaire 2024 Type F3 En Tout Corps D'état TCE+VRD dans La Commune d'Oum El assel , Wilaya de Tindouf.

- Vu le marché N° : 37/2025 du : 24/06/2025.
- Vu l'ordre de service de démarrage des Travaux N° : 35/2025 en date du : 25/06/2025.
- Vu le retard considérable dans les travaux.
- Vu la Cadence très faible des Travaux.
- Vu le manque de la main d'œuvre et l'absence de l'approvisionnent du chantier.
- Vu la mise en demeure n° 01 publiée aux quotidiens El Ayam El Djadida en date du : 05/02/2026 et E-Bourse en date du 08/02/2026

L'entreprise YAHYAOUI MAOUGAF, domicilié à l'adresse suivante : Cité 200 Logts N° : 49 Hassi Ammar Wilaya de Tindouf, Titulaire du Marche N° : 37/2025 du : 24/06/2025 Portant la Réalisation des : 32/60/100//500 Logements Publics Locatifs Individuel Simplexe Programme Complémentaire 2024 Type F3 En Tout Corps D'état TCE+VRD dans La Commune d'Oum El assel , Wilaya de Tindouf, est **Mise En Demeure N°02 (Avant de résiliation)** pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de rattraper le retard considérable dans les travaux.

Un délai de huit (08) Jours lui est accordé à partir de la parution de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

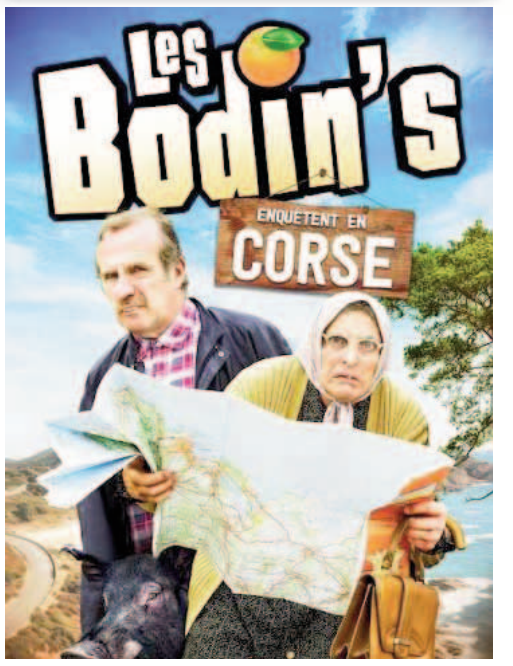
Faute de quoi, les mesures prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées.

Le Jeune Indépendant du 16/08/2026 / ANEP 2616027799







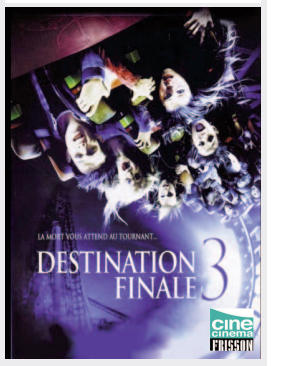








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Film fantastique - Etats-Unis 2023 — TF1
Blue Beetle

21h00 Athlétisme : Championnats d'Europe 2026 — France 2
7e journée

20h50 Magazine de l'économie — M6
Capital

21h00 Sport - 2026 — CANAL+
Strikers Saison 1

21h00 Téléfilm humoristique — W9
France - 2024
Les Bodin's enquêtent en Corse

20h55 Film d'horreur — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2006
Destination finale 3

21h05 Film d'animation — 6ter
Etats-Unis Canada - 1998
Le prince d'Egypte

21h00 Film d'aventures - France 2025 — CINE + PREMIER
Kaamelott : Deuxième volet (partie 1)

21h00 Golf Etats-Unis - 2026 — CANAL+ SPORT
Golf : Open de Memphis

21h00 Comédie dramatique - 2025 — CINE CINEMA
T'as pas changé

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2024
Jamais sans mon psy

21h25 Série policière — TMC
Etats-Unis
Esprits criminels

21h00 la chaine ACTION



Film de science-fiction (Etats-Unis - 1989)

Cyborg

Dans un monde ravagé par des guerres incessantes et une peste dévastatrice, la jeune Pearl, détentrice d'une formule miracle capable de sauver l'humanité, se lance dans une quête périlleuse pour atteindre les laboratoires de recherche d'Atlanta. Son chemin est semé d'embûches, car elle est traquée par une bande de barbares sanguinaires, prêts à tout pour s'emparer de son précieux secret.

22h15

Téléfilm d'action (Thaïlande - 2024)

Bangkok Redemption

Lassé de son métier d'assassin, Loreno (Louis Mandylor) espère enfin quitter le monde de la violence. Cependant, son ami de longue date, Cetan (Vithaya Pansringarm), le persuade d'accepter une dernière mission : éliminer Tar, un puissant criminel dont la réputation de brutalité n'est plus à faire. À son arrivée à Bangkok, Loreno est immédiatement plongé dans une atmosphère de tension et de danger. Au lieu de se hâter d'exécuter sa tâche, il décide de prendre du recul, espérant trouver un moyen de sortir de ce monde sans retour.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:11	12:33	16:19	19:19	20:49
CONSTANTINE	04:17	12:38	16:23	19:23	20:52
ALGER	04:33	12:52	16:37	19:37	21:05
OUARGLA	04:36	12:43	16:22	19:22	20:44
CHLEF	04:39	12:59	16:44	19:44	21:12
MOSTAGANEM	04:45	13:04	16:48	19:48	21:16
ORAN	04:49	13:07	16:51	19:51	21:18

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8566 — DIMANCHE 16 AOÛT 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	34°	25°
Oran	31°	26°
Constantine	37°	22°
Ouargla	44°	31°

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La bataille de la prévention se poursuit

Des milliers d'automobilistes prennent chaque jour la route pour rejoindre les plages, les villes côtières ou leurs lieux de vacances, faisant grimper la pression sur les principaux axes routiers. Dans ce contexte, les autorités renforcent la prévention et la sensibilisation pour éviter que vitesse, fatigue, téléphone au volant et imprudence ne transforment les trajets estivaux en drames humains.

En application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, une mobilisation accrue est observée sur le terrain dans le cadre de la campagne nationale de prévention des accidents de la circulation pour l'été 2026.

Cette campagne intervient dans un contexte marqué par une hausse importante des déplacements durant l'été, notamment sur les axes reliant les grandes villes aux régions côtières et aux principales destinations touristiques. Les services de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile sont ainsi mobilisés afin de renforcer leur présence sur le terrain et de sensibiliser les usagers aux risques liés à la circulation.

Au-delà des opérations de contrôle, les actions menées privilégient également la prévention et la proximité. Les conducteurs sont notamment appelés à faire preuve de vigilance lors des longs trajets et des périodes de forte affluence. Les messages portent particulièrement sur les excès de vitesse, les dépassements dangereux et les manœuvres à risque.

L'utilisation du téléphone portable au volant figure également parmi les principaux comportements ciblés par la campagne. Les usagers sont invités à éviter toute distraction susceptible de réduire leur concentration et leur capacité de réaction. La fatigue constitue elle aussi un facteur de risque important. Les conducteurs effectuant de longs trajets sont appelés à observer des pauses régulières et à ne pas prendre le volant lorsqu'ils sont épuisés.



Une mobilisation accrue.

La campagne accorde par ailleurs une place à la vulgarisation des dispositions du nouveau Code de la route, à travers des actions de proximité et des messages diffusés dans différents médias, notamment à la télévision et à la radio. L'objectif est de renforcer la connaissance des règles de circulation et d'ancrer la prévention dans les comportements quotidiens.

Les actions de sensibilisation ciblent également les familles, les estivants et les enfants, afin de développer une véritable culture de la sécurité routière. Avec l'augmentation des déplacements pendant les vacances, les autorités insistent sur la nécessité d'une conduite responsable, particulièrement lors des longs trajets, des déplacements nocturnes et sur les axes fortement fréquentés.

Au-delà des dispositifs de contrôle et de prévention déployés par les services concernés, la réduction des accidents repose également sur le comportement individuel des usagers. Le respect de la vitesse, l'attention portée à la conduite et l'abandon des comportements dangereux constituent autant de facteurs susceptibles de contribuer à améliorer la sécurité sur les routes. À travers cette campagne, les pouvoirs publics cherchent à fédérer les efforts des différents intervenants autour d'un même objectif, réduire les accidents et leurs conséquences humaines. La combinaison des actions de terrain, de la sensibilisation de proximité et des messages diffusés dans les médias doit permettre de toucher un public plus large et de renforcer la prise de conscience collective.

La sécurité routière ne pouvant reposer uniquement sur les dispositifs institutionnels, les usagers sont appelés à jouer pleinement leur rôle en adoptant des comportements responsables. Une conduite prudente, le respect du Code de la route et la vigilance constituent les premiers remparts contre les accidents.

Lynda Louifi

BÉJAÏA

Un réseau de faux-monnayeurs démantelé

LES ÉLÉMENTS de la sûreté de daïra de Darguina ont réussi dernièrement à interpeller quatre individus, âgés de 20 à 39 ans, impliqués dans une affaire de falsification de billets de banque en monnaie nationale.

Cette importante opération policière trouve son origine dans la vigilance d'un commerçant local. « Ce dernier a alerté les services de police après avoir reçu un faux billet de 2 000 DA de la part d'un client à bord d'un véhicule touristique immatriculé dans une wilaya limitrophe », indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué transmis à notre rédaction. Et d'ajouter : « Grâce à ce signalement précis, des recherches immédiates ont été enclenchées pour intercepter le véhicule suspect. Peu de temps après, la voiture a été interceptée au niveau d'un barrage de sécurité dressé par les forces de l'ordre. » Selon la même source, « l'inspection des passagers a permis de découvrir 27 faux billets de 2 000 DA chez l'un d'eux et deux autres faux billets de la même coupure chez un second ». Après leur transfert au poste de police et l'obtention d'une extension de compétence, les domiciles des suspects ont été perquisitionnés. Cette opération a permis de mettre la main sur une somme supplémentaire de 116 000 DA en faux billets au domicile du principal suspect.

Un dossier pénal complet a été établi à l'encontre des quatre mis en cause. Les charges retenues contre eux incluent « la constitution d'une association de malfaiteurs en vue de préparer des crimes et délits de faux, la contrefaçon de billets de banque ayant cours légal sur le territoire national, ainsi que la mise en circulation et la diffusion de cette fausse monnaie auprès du public ». Présentés devant les autorités judiciaires compétentes, les suspects ont connu des issues différentes. Un mandat de dépôt a été émis à l'encontre du principal suspect, deux complices ont été placés sous contrôle judiciaire, tandis que le quatrième individu a été remis en liberté.

N. Bensalem

ANP

Trois individus arrêtés avec 31 kg de cocaïne

TROIS individus ont été arrêtés et 31 kilogrammes de cocaïne saisis vendredi par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur militaire de Tamanrasset, en 6e Région militaire. C'est ce qu'a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN).

L'opération, menée dans le cadre du renforcement de la surveillance le long des frontières et de la lutte contre les réseaux de contrebande et de narcotrafic, a été réalisée après l'exploitation d'informations par les unités de l'ANP.

La quantité de cocaïne saisie était soigneusement dissimulée à l'intérieur d'un véhicule touristique transporté à bord d'un camion semi-remorque. Les trois suspects ont été interpellés le 14 août 2026, précise le MDN.

Cette opération confirme, selon le ministère, la mobilisation des différentes composantes de l'ANP pour lutter contre les réseaux de narcotrafic et empêcher l'introduction de substances illicites sur le territoire national.

S. N.

BOUFARIK

56 noms tirés au sort pour le Hadj 2027

UNE FORTE affluence et beaucoup d'émotion ont marqué l'opération de tirage au sort des candidats au pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam pour la saison 2027, correspondant à l'année 1448 de l'Hégire. À Boufarik, la salle Mahmoud-Zemouri a vécu, hier, un moment particulièrement chargé en émotion à l'occasion de cette opération tant attendue.

Dès les premières heures, la salle était pleine à craquer. Hommes et femmes, de tous âges, s'étaient déplacés pour assister au tirage au sort et connaître le nom des futurs pèlerins. Dans une atmosphère empreinte de recueillement et d'espoir, chacun attendait avec impatience l'annonce des heureux élus. À mesure que l'animateur prononçait les noms des personnes retenues, l'émotion gagnait l'assistance. Pour certains, l'annonce représentait l'aboutissement d'un rêve longtemps nourri, celui de se rendre à La Mecque et d'accomplir les rites du Hadj. L'attente était d'autant plus forte que quelque 2 000 personnes étaient inscrites pour participer au tirage au sort. Au final, seuls 56 candidats ont été retenus pour bénéficier d'une place pour le pèlerinage, tandis que six autres ont été inscrits sur une liste d'attente.

Ces chiffres témoignent de l'engouement suscité par le Hadj et de la forte concurrence entre les candidats. Dans la salle, chaque nom annoncé était accueilli par des youyous, des applaudissements et des manifestations de joie de la part des proches.

Pour les familles présentes, ce tirage au sort constituait bien plus qu'une simple procédure administrative. Il représentait un moment d'espoir et d'émotion, avec la possibilité de voir se réaliser un rêve spirituel longtemps attendu. Pour les 56 heureux élus, une nouvelle étape commence désormais, celle de la préparation d'un voyage spirituel exceptionnel vers les Lieux Saints de l'Islam.

À Boufarik, comme dans les autres communes de la wilaya de Blida, ce rendez-vous a ainsi été marqué par une importante mobilisation populaire, témoignant de la place particulière qu'occupe le pèlerinage dans le cœur des citoyens.

Pour les 56 bénéficiaires, le rêve du Hadj 2027 commence désormais à prendre forme.

T. Bouhamidi